

Les Enjeux

Quotidien national de l'économie

Eco

Jeudi 06 Juillet 2023- Prix 20 DA <http://www.lesenjeuxeco.dz> ■ N°159 ■

Chronique Eco

**Les Enjeux de l'IA,
Comment préparer
les organisations
économiques
et le système
éducatif ?**

P 16

80% DE DÉFISCALISATION DANS LE DESSALEMENT DE L'EAU DE MER

Tebboune fait appel aux investisseurs

L'Algérie ambitionne d'étancher la soif de ses habitants, à travers un ambitieux programme de dessalement d'eau de mer. Un programme si essentiel que les pouvoirs publics annoncent que d'ici 2024, 19 stations seront opérationnelles. L'enjeu est de taille, au point où le Président Tebboune a annoncé que ce programme de dessalement, touchera également les wilayas limitrophes aux wilayas côtières, et même au-delà.

P 3



EN VUE DE RENFORCER
LA TRANSPARENCE

**Diffusion
et conclusion par
voie électronique
des marchés
publics**

Le ministre des Finances, Laaziz Faïd a affirmé que le projet de loi fixant les règles générales relatives aux marchés publics prévoit la création d'un portail électronique dédié aux marchés publics, soulignant qu'il vise à permettre la diffusion et l'échange des informations et des documents relatifs aux marchés publics.

P 2

INFLATION

**Un taux annuel
de 9,5% en mai**

L'inflation en Algérie s'est établie en mai 2023 9,5%, indique l'Office national des statistiques (ONS) dans son dernier bulletin publié sur son site. « Au mois de mai 2023 et par rapport au même mois de l'année 2022, la variation des prix à la consommation est de +10,1%. Le rythme d'inflation annuel (juin 2022 à mai 2023 / juin 2021 à mai 2022) est de +9,5%», précise la même source.

P 5

MÉTAUX RARES

**Bruxelles s'inquiète
des restrictions
à l'export mise
en place par la Chine**

La Commission européenne s'est dite « inquiète » des restrictions que la Chine va imposer sur les exportations de deux métaux rares, indispensables aux semi-conducteurs et dont elle est le principal producteur. Bruxelles appelle Pékin à respecter les règles de l'OMC et se dit prête à envisager « des actions » si tel n'était pas le cas.

P 11

Géant
ELECTRONIC

Moi, c'est Géant... www.geant-dz.com | info@geant-dz.com | [f geantelectronic](https://www.facebook.com/geantelectronic) أنا، صح جي أون

FONDS VERT DE L'ONU

L'Algérie bénéficie d'un financement de 3 millions de dollars

L'Algérie a bénéficié d'un financement de 3 millions de dollars du Fonds vert pour le climat, destiné à la réalisation du second plan national pour l'adaptation aux changements climatiques (PNC).

Ce financement est le fruit des efforts fournis par l'Algérie dans ses interventions, lors des conférences internationales, sur la nécessité de soutenir les pays émergents pour faire face aux effets des changements climatiques, indique, Bilal Lamita, conseiller du ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables.

S'exprimant dans une déclaration à la radio nationale « Chaîne D », l'intervenant a également souligné que le ministère de l'Environnement et des Energies renouvelables « prépare le Plan national sur le climat depuis des années, en tant qu'outil pour étudier les effets négatifs du changement climatique sur tous les autres secteurs » soulignant qu'après le premier plan, un second plan sera lancé pour adapter les divers domaines aux enjeux majeurs du changement climatique ».

Le même responsable a ajouté que les changements climatiques affectent tous les secteurs, notamment le logement dont les effets sur la qualité des installations se font sentir ainsi que le secteur de la santé avec les nouvelles maladies qui prévalaient en Afrique mais qui ont à migrer en raison des nouvelles conditions climatiques et d'autres secteurs souffrant de ce problème.

Concernant le nouveau plan « comprendra la mise en œuvre d'une stratégie au niveau des villes ». Pour ce faire, le département de Faiza Dahleb, après des études et mécanismes, proposera des « stratégies qui seront mises en œuvre en partenariat avec chaque secteur gouvernemental ».

Dans le même contexte, il a révélé qu'un programme de protection de l'environnement et des campagnes de nettoyage sont en cours au niveau des plages et des espaces forestiers durant l'été, indiquant que l'État s'intéresse aux conditions environnementales au plus haut niveau. « Aucune plage ne sera autorisée à la baignade tant que son eau n'est pas analysée » a-t-il soutenu, ajoutant qu'une surveillance périodique « sera garantie pendant l'été au niveau des plages et des espaces forestiers ».

Synthèse R.E.

EN VUE DE RENFORCER LA TRANSPARENCE

Diffusion et conclusion par voie électronique des marchés publics

Le ministre des Finances, Laaziz Faïd a affirmé que le projet de loi fixant les règles générales relatives aux marchés publics prévoit la création d'un portail électronique dédié aux marchés publics, soulignant qu'il vise à permettre la diffusion et l'échange des informations et des documents relatifs aux marchés publics, ainsi que la conclusion par voie électronique des transactions publiques en vue de renforcer la transparence.

Par R.E.

Répondant aux interrogations des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) lors d'une séance plénière tenue mardi et consacrée au débat du projet de loi fixant les règles générales relatives aux marchés publics, M. Faïd a indiqué que le portail "se veut un espace pour l'ensemble des services contractants et des opérateurs économiques dans le domaine des marchés publics, ainsi que pour toutes les personnes intéressées, notamment les différents acteurs de la société civile", ajoutant qu'il vise à "diffuser et à échanger des informations et des documents relatifs aux marchés publics ainsi qu'à conclure des marchés publics par voie électronique". Citant les avantages de la numérisation des transactions publiques, le ministre a dit qu'elle tend à "renforcer la transparence dans un secteur névralgique, mettant ainsi un terme au népotisme, au favoritisme et à la corruption, à accélérer les procédures et à contrôler les opérations d'où un gain de temps, d'argent et d'efforts". M. Faïd a, en outre, souligné que conformément

au principe de transparence prévu dans le texte de loi, "le service contractant doit mettre, au début de chaque exercice financier, un programme estimatif des projets des marchés publics qui seront lancés durant l'exercice financier concerné, ainsi que les marchés publics octroyés durant l'exercice financier précédent, ce qui permettra l'amélioration des conditions d'élaboration des offres, l'émergence des petites entreprises et des micro-entreprises, ainsi qu'une plus grande ouverture du champ de la concurrence".

Dans ce contexte, le ministre a affirmé que ce portail "est opérationnel", ajoutant que "toutes les mesures ont été prises pour mener à bien cette réforme, via la numérisation des procédures", ce qui permettra de "promouvoir une concurrence loyale entre les opérateurs économiques lors de la passation des marchés publics".

En réponse à une interrogation sur l'élaboration d'un cahier des charges type unifié, le ministre a expliqué que la Direction des marchés publics a été chargée de moderniser les procédures de passation des marchés publics, des contrats de délégation de service public, des partenariats public-privé et d'autres actes publics. La même structure devra également veiller à

l'uniformisation des cahiers des charges, a-t-il soutenu, annonçant "l'unification prochaine des procédures, après achèvement des modalités liées à la promulgation et à l'adoption du projet de loi". Considérant que le cahier des charges est le point de départ de toute procédure de passation des marchés publics, les cahiers des charges peuvent être téléchargés gratuitement par les opérateurs économiques intéressés, et ce, via le portail électronique dédié aux marchés publics, ce qui contribuera à la promotion du principe de transparence des opérations et des procédures et assurera l'accès gratuit à la commande publique et l'équité entre les candidatures.

Au terme de son intervention, le ministre a salué les propositions de la Commission des finances et du budget de l'APN concernant l'introduction d'un volet relatif à la promotion de l'emploi et l'insertion professionnelle, qui "favorisera la résorption du chômage, notamment pour les diplômés des universités et des instituts de formation professionnelle".

Des amendements ont été introduits et plusieurs articles ont été reformulés dans ce projet de loi, à la faveur des propositions formulées par les députés, a-t-il ajouté.

TIMES HIGHER EDUCATION YOUNG UNIVERSITY RANKINGS 2023

L'Algérie décroche la 1^{re} place au Maghreb et la 2^e en Afrique

L'Algérie a décroché la 1^{re} place au Maghreb, la 2^e en Afrique et la 3^e au niveau arabe dans le classement Times Higher Education (THE) Young University 2023, qui révèle les meilleures universités de moins de 50 ans, en les évaluant sur le plan de l'enseignement, de la recherche, de l'ouverture internationale et de leur collaboration avec l'industrie, a annoncé, lundi, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique dans un communiqué. Dans ce classement qui a évalué 605 établissements d'enseignement supérieur, figurent 11 établissements universitaires algériens, soit "en hausse par rapport au classement THE Young University 2022

avec 9 établissements universitaires algériens, tandis qu'un seul établissement universitaire algérien avait été classé parmi les 250 meilleurs établissements d'enseignements supérieur dans le THE 2018, précise la même source. L'Université de Sétif 1 occupe la 98^e place au niveau mondial, la 1^{re} place au niveau maghrébin et la 2^e place au niveau africain dans ce classement créé en 2012. L'Université de Guelma figure également parmi les 500 meilleurs établissements universitaires au niveau mondial. Ces résultats mettent en exergue "l'évolution remarquable dans la promotion de la visibilité des établissements algériens de l'enseigne-

ment supérieur dans ce classement", estime le ministère, et ce grâce aux "efforts fournis par le secteur en vue d'améliorer la position des établissements nationaux de l'enseignement supérieur dans les différents classements mondiaux". Le ministère rappelle que THE Young University rankings 2023 "classe actuellement plus de 500 établissements universitaires de par le monde, tandis qu'il exclut tous les établissements universitaires qui n'assurent pas de formation post-graduation ou ceux qui ne comptent pas plus de 1.000 articles scientifiques publiés durant la période 2017-2021 ou un minimum de 150 articles scientifiques durant l'année.

Ce classement repose sur un ensemble complexe d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs qui incluent le nombre d'enseignants et d'étudiants, la production scientifique et son impact sur les bases de données Scopus, à travers l'utilisation de 13 indicateurs pour fournir les comparaisons les plus complètes et les plus équilibrées, déclinées en cinq principaux axes, à savoir: la qualité de l'enseignement supérieur, la qualité de la recherche scientifique, les citations, l'ouverture internationale et l'incidence sur l'industrie.

R.E.

ENERGIE NUCLÉAIRE ET SES UTILISATIONS À DES FINS PACIFIQUES

Arkab reçoit le DG et responsable de la région MENA de ROSATOM

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, a reçu le directeur général et responsable de Rosatom pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, Alexander Voronkov, avec lequel il a abordé les relations de coopération bilatérale et leur développement dans le domaine de l'énergie nucléaire et ses utilisations

à des fins pacifiques, a indiqué un communiqué du ministère. Les entretiens qui se sont déroulés lundi au siège du ministère ont porté, selon la même source, "sur l'état des relations de coopération entre les deux parties dans le domaine de l'énergie nucléaire et ses utilisations énergétiques et non-

énergétiques à des fins pacifiques, ainsi que sur les perspectives de leur développement". Cet entretien a été l'occasion pour les deux parties "de discuter les moyens de renforcement des actions de coopération dans les domaines d'intérêts mutuels, notamment dans le domaine de l'utilisation de la technologie nu-

cléaire en médecine et le développement de l'électronucléaire", a-t-elle expliqué. Les deux parties ont également discuté des moyens de "renforcement des capacités en matière de formation et de sûreté et de sécurité nucléaires", conclut le communiqué.

Quotidien économique

Les Enjeux
Eco

Édité par la
SARL
Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant
**Belmihoub
Abdelaziz**
Directeur de
publication
Radji Zahir

Siège social
30, Rue Mehdi Ibn Toumert Bologhine
Ibn Ziri Alger
Siège de la rédaction
03, Rue Ali Boumendjel
Square Port Said, Casbah
email: lesenjeuxeco@gmail.com
ccb : BDL 005
00170000003889 09

Impression
Centre : SIA
Distribution
Centre:
les enjeux Eco

PUBLICITÉ

Pour toute publicité, s'adresser à l'Agence Nationale de Communication d'Édition et de Publicité « ANEP » ALGER:
PUBLICITÉ 1, avenue Pasteur
email: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
Tél. : (021) 71.16.64 - 73.71.28
Fax : (021) 73.95.59
(021) 73.99.19

80% DE DÉFISCALISATION DANS LE DESSALEMENT DE L'EAU DE MER

Tebboune fait appel aux investisseurs

L'Algérie ambitionne d'étancher la soif de ses habitants, à travers un ambitieux programme de dessalement d'eau de mer. Un programme si essentiel que les pouvoirs publics annoncent que d'ici 2024, 19 stations seront opérationnelles. L'enjeu est de taille, au point où le Président Tebboune a annoncé que ce programme de dessalement, touchera également les wilayas limitrophes aux wilayas côtières et même au-delà.

Par Samir Chalabi

Aussi, et pour inciter les investissements privés en la matière, le Chef de l'Etat a annoncé lors du lancement des travaux de réalisation de la station de Fouka dans la wilaya de Tipasa, qu'une mesure incitative au profit des entreprises qui investissent dans ce segment d'activité, a été prise. En effet, celles-ci bénéficieront d'une exonération fiscale atteignant les 80%. La disposition sera contenue dans la loi de finances pour 2024. Ainsi donc l'Algérie continue de tisser son réseau d'usines de dessalement, qui une fois fonctionnelles, desserviront



les wilayas limitrophes.

« Chacune des wilayas du pays bénéficiera de sa part dans le cadre du programme spécial de réalisation de stations de dessalement d'eau de mer », a assuré le président de la République.

Pour rappel, le président de la République a lancé lors de

la commémoration de notre fête d'indépendance et de la jeunesse, le début des travaux d'usines de dessalement d'eau de mer. L'une d'elles, est située à Cap Djinet dans la wilaya de Boumerdes. La station de dessalement d'eau de mer de Cap Djinet fait partie des stations les plus

importantes qui seront réalisées à travers le pays, avec une capacité de production devant atteindre 300.000 mètres cubes (M3) par jour, selon les explications présentées à l'occasion.

Ainsi, cette station, qui sera érigée sur une superficie totale de 16 hectares, contribuera à améliorer la capacité d'approvisionnement en eau potable des habitants des wilayas de Boumerdes et d'Alger.

A noter que les projets de stations de dessalement d'eau de mer, qui sont en cours d'achèvement le long du littoral national, permettraient d'assurer la production de 65% des besoins du pays dans le domaine de l'approvisionnement en eau potable à l'horizon 2030.

L'ASSISTANAT, LA RENTE ET LE «BAYLIK» S'EST FINI

L'Etat revient à ses fonctions régaliennes

L'allocution du Chef de l'Etat, l'occasion de la célébration du 61e anniversaire de la fête de l'Indépendance et de la Jeunesse, a été sans ambages ni ambiguïté. En déclarant vouloir mettre un terme à l'assistanat et aux notions de rente et de mentalité du « baylak », le Président Tebboune, a carrément demandé au peuple Algérien de retrousser ses manches et de s'adapter aux réalités économiques mondiales, et ce faisant permettre aux réformes engagées pour un avenir meilleur, réussir. Pour le Président, cette journée se veut être une halte renouvelée pour prendre conscience de l'importance et de la noblesse des efforts et que nous sommes tous appelés à consentir, à tous les niveaux et dans toutes les positions». Et d'ajouter : « C'est une occasion qui nous interpelle, en cette conjoncture précise, à une vigilance accrue et à œuvrer davantage pour relever le défi de la transition vers de nouveaux modes de réflexion, de planification et de gestion, au diapason de l'époque actuelle et à même de mettre un terme définitivement aux concepts d'assistanat, de rente et de mentalité du « baylak » (bien public) qui dilapident les richesses nationales. » En d'autres termes, l'Etat providence, c'est est fini. Il ne s'agit en somme que de se

mettre au travail, pour mériter sa place dans la société, et de mettre en pratique les réformes engagées, l'Etat quant à lui aura fort à faire avec les fonctions régaliennes qui lui incombent.

C'est surtout la notion du beylik qui est importante, dans le sens où depuis l'indépendance, l'Etat a toujours pris en charge les problèmes des citoyens, ce qui a la longue les a rendu quelque peu dépendant des pouvoirs publics, et ne s'en remettant qu'à l'Etat, Ceci étant, le Président a demandé à ce que l'on se retrousses les manches, qu'on fasse preuve de plus d'initiatives, avec en corollaire, les efforts fournis par le gouvernement d'assainir la situation économique. Des économistes avancent que la notion du « Baylik » a endormement nuit à notre pays dans le sens où la propriété individuelle n'existe pas et que le bien public, n'est qu'une question de partage, réduisant la notion de la propriété individuelle à sa portion congrue, avec toutes les conséquences malheureuses que cela peut induire dans la gestion des biens publics. Des observateurs avertis, estiment que ces propos sont fondamentaux dans la construction d'une économie « libérale » ou l'action individuelle, n'a de sens que si elle sert l'intérêt général. Il est urgent de se

départir de cette idée que l'Etat est là. La prise en charge individuelle est salubre, et ne peut que renforcer l'action publique du gouvernement.

C'est la notion même de la valeur du travail que l'on doit reconsidérer, et d'adapter aux normes d'un monde en perpétuel changement, loin de tout concept égotiste ou nombriliste. Mais bien dans une formule d'inclusion dans un monde globalisé. Dans son message, a réaffirmé le bon sens de la voie tracée et dit que « Dieu soit loué, les premiers signes de la nouvelle ère, dont les objectifs ont été parfaitement saisis par notre jeunesse, sont désormais une réalité palpable, une réalité qui se manifeste par une dynamique accrue des investissements nationaux et étrangers, une consécration de la valeur du travail et de l'effort, et un accès au monde l'entrepreneuriat et de l'économie de la connaissance par l'émergence de petites et moyennes entreprises, rendue possible par les mesures incitatives que nous avons lancées pour encourager l'esprit d'innovation et la créativité chez les jeunes, et accompagner les porteurs d'idées et de projets d'investissement parmi les jeunes algériens qui ont de tout temps fait montre d'un haut sens de patriotisme et de fidélité au serment des valeureux Chouhada».

Par Réda Hadi

FÊTE DE L'INDÉPENDANCE

Le président de la République reçoit un message de vœux de son homologue américain

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a reçu mardi un message de vœux de son homologue américain, Joe Biden à l'occasion de la célébration du 61e anniversaire de la fête de l'Indépendance. "Il me plait de vous présenter, au nom du peuple américain ainsi qu'à tous les Algériens mes chaleureuses félicitations à l'occasion de la Fête d'Indépen-

dance de l'Algérie", lit-on dans le message du Président Joe Biden.

Le président américain a mis en exergue dans son message la "contribution du partenariat durable établi entre l'Algérie et les Etats unis, au renforcement de la paix et du progrès au bénéfice de nos deux peuples et des peuples du monde".

"Nous œuvrons ensemble à relever les défis sécuritaires régio-

naux majeurs, y compris la lutte contre l'extrémisme et le terrorisme", a rappelé le Président Biden, évoquant en outre les efforts consentis "pour l'approfondissement de nos relations commerciales et économiques". "Les Etats unis entendent œuvrer de concert avec vous, dans le cadre du mandat de l'Algérie au Conseil de sécurité onusien à compter de l'année prochaine, au raffermissement des valeurs

démocratiques communes, et à consolider la vision que nous partageons vis-à-vis du monde", a assuré le président américain. "Je vous souhaite également qu'on puisse l'année prochaine approfondir le partenariat et l'amitié entre nos deux pays et peuples. Je vous souhaite une heureuse Fête nationale. Cordiales salutations", a conclu le président américain.

RÉALISATION DE PLUS DE 14.000 LOGEMENTS AADL À ALGER

Le président de la République pose la première pierre

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a procédé, ce mercredi, à la pose de la première pierre pour la réalisation de 14.442 logements de type location-vente (AADL) au niveau de la wilaya d'Alger, dont 10.670 unités dans la commune de Rahmania. Le Président de la République effectue une visite de terrain au cours de laquelle il a inspecté plusieurs projets de développement dans les wilayas d'Alger, Boumerdes et Tipasa, et ce à l'occasion de la célébration du 61e anniversaire de la fête de l'indépendance et de la jeunesse.

au niveau de la localité de Zéralda (Alger), le chef de l'Etat a procédé à l'inauguration de l'hôpital des grands brûlés, baptisé au nom du défunt moudjahid Said Chibane. L'hôpital dispose d'une capacité de 140 lits avec à sa tête un personnel médical et administratif des plus qualifiés. Il est doté de tous les moyens et matériels les plus modernes pour garantir la meilleure prise en charge possible des patients souffrants de brûlures graves. R.E.

TRANSPORT

Mise en service de la nouvelle gare maritime d'Annaba

Une nouvelle gare maritime d'une capacité de traitement de plus de 200.000 voyageurs et 100.000 véhicules par an a été mise en service ce mercredi dans la ville d'Annaba, permettant la reprise de la navigation maritime de et vers cette ville après cinq années de suspension. L'ouverture de cette nouvelle infrastructure importante de transport maritime de voyageurs pour la région Est du pays a été présidée par le wali, Djamel Eddine Brimi, accompagné du PDG du Groupe des services portuaires, Serport, Mohamed Karim-Eddine Harkati, dans le cadre du programme de célébration du 61ème anniversaire de la fête de l'indépendance et de la jeunesse. Conçue dans un style architectural moderne et dotée des plus récentes technologies pour traiter le mouvement des voyageurs, des véhicules et des bagages dans de courts délais, cette gare a été réalisée au titre d'un investissement de l'Entreprise portuaire d'Annaba, relevant de Serport, de 6 milliards DA. La gare dont l'ouverture coïncide avec la saison estivale et les visites des membres de la communauté nationale à l'étranger, dispose de couloirs verts pour faciliter le mouvement des voyageurs notamment les familles et les personnes âgées avec la mise en service de scanners de contrôle pour faciliter le transit et le contrôle des bagages et véhicules. Outre les espaces réservés au transit et contrôle douaniers, cette gare maritime de trois étages dispose également d'aires de services pour les voyageurs ainsi que d'autres structures à ouvrir au public dans les prochains mois dont un centre commercial conforme aux normes internationales, est-il noté. Cette gare accueillera vendredi son premier voyage en provenance de Marseille (France) avec à son bord 1.300 voyageurs et près de 250 véhicules de membres de la communauté nationale résidant en France.

HUILLE D'OLIVE

Le regroupement des acteurs préconisé pour une offre plus compétitive

Des études sur le marketing et le packaging dans la filière de l'huile d'olive en Algérie, dont les résultats ont été présentés lundi à Alger, ont préconisé le regroupement des acteurs de la filière en coopératives et clusters afin de produire une offre plus compétitive.

Les résultats de ces études réalisées dans le cadre du Programme d'appui de l'agriculture en Algérie (PASA), financé par l'Union européenne (UE) et lancé en partenariat avec le ministère de l'Agriculture et du Développement rural, ont été présentés à l'occasion d'une conférence organisée au niveau de l'Institut national de la recherche agronomique d'Algérie (INRAA). S'exprimant en marge de cet événement, le directeur de l'INRAA, aussi coordinateur national du PASA, Ali Farah, a indiqué à l'APS que l'une des principales préconisations issues de ces études est que "les producteurs ou encore les moulins s'organisent autour de coopératives de producteurs".

Le directeur a relevé la nécessité de la création "de relations, d'un système contractuel, de coopératives et d'ententes de consortium entre les entreprises qui produisent l'huile d'olive, mais aussi avec des associations et autres mouvements de producteurs de manière à produire une offre plus compétitive".

Cette offre compétitive qui doit, selon M. Farah, comprendre "un volume de production, de la qualité et un coût réduit".

Le coordinateur national du PASA a précisé que l'objectif du programme, concernant l'huile d'olive, est d'améliorer la compétitivité et les performances de cette filière, tout en tenant compte des conditions d'environnement.

Il a ajouté que l'étude packaging réalisée "est importante pour améliorer le niveau de consommation locale d'huile d'olive, mais aussi d'exporter ce produit, ce qui nécessite de maîtriser la qualité, le coût et le conditionnement". M. Farah a évoqué, notamment, une étude comparative (Bunchmark) réalisée sur trois pays : l'Italie, le Portugal et la Tunisie, "afin de voir dans quelle mesure ces modèles, notamment le modèle tunisien, pourraient être appliqués en Algérie, avec des adaptations".

Le directeur de l'INRAA a souligné que dans le cadre du PASA, pour ce qui est de la filière oléicole, plusieurs chantiers ont été menés à bien, à savoir "la mise en place d'un dispositif d'appui-conseil aux oléiculteurs afin d'améliorer leurs rendements et leurs performances, notamment leurs coûts de production".

Cela en plus d'équiper et de financer une chaîne de laboratoires de l'Institut technique de l'arboriculture fruitière et de la vigne de Tessala El Mardja, qui est en cours de certification par ALGERAC, afin de maîtriser l'analyse de la qualité et la composition chimique des huiles d'olives pour développer de l'huile de qualité".

M. Farah parlera, aussi, du lancement de 11 projets pilotes qui œuvreront pour la lutte contre la pollution, la lutte contre le réchauffement climatique, les changements climatiques et l'adaptation des variétés.

Le responsable a, par ailleurs, annoncé que le PASA va produire, dans le cadre de la capitalisation de ses résultats, "un plan de développement pour toute la filière oléicole de manière à orienter les décideurs mais aussi les opérateurs économiques, les institutionnels en matière de développement et de planification des filiales".

R.E.

OCTROI DU FONCIER ÉCONOMIQUE

Le cahier des charges fin prêt

L'investissement connaîtra un nouvel essor au courant de 2023. En effet, après l'entrée en vigueur du nouveau Code sur l'investissement depuis novembre 2022, et la promulgation des différents textes d'application, la question du foncier économique sera quant elle bientôt résolue.

Par Sirine R

Un cahier des charges relatif aux modalités d'octroi du foncier économique relevant du domaine privé de l'Etat et destiné à la réalisation de projets d'investissement a été finalisé. L'annonce a été faite par le ministre des Finances, Laaziz Faid, mardi dernier, devant les députés de l'Assemblée basse. Il a précisé que ce nouveau règlement sera soumis prochainement aux partenaires, surtout le Patronat pour enrichissement.

«Le cahier des charges définissant les conditions et les modalités d'octroi du foncier économique relevant du domaine privé de l'Etat et destiné à la réalisation de projets d'investissement est fin prêt, et devra être soumis prochainement aux partenaires concernés pour examen et amendement en vue d'enrichir son contenu et améliorer les mécanismes et procédures d'octroi du foncier», a précisé le ministre des Finances devant les députés.

En clair, la problématique du Foncier devrait être réglée dans les brefs délais, permettant la relance effective de l'investissement. De nombreux projets sont déjà enregistrés chez l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI). Selon les derniers chiffres (1er novembre 2022 au 25 mai 2023), le nombre de projets s'élève à 2.318 projets, d'une valeur de plus de 7 milliards de dollars. Les chefs d'entreprises et investisseurs n'attendaient que le levé du gel sur le foncier économique pour le lancement de leurs projets.

L'élaboration de ce nouveau texte de loi a pris beaucoup de temps, rappelle-t-on. Le président de la République avait donné des instructions fermes pour la mise en place d'un cadre réglementaire adéquat et d'en finir avec les pratiques anciennes, dont l'octroi du foncier se fait avec d'une manière «non transparente». Qualifiant le nouveau texte de «jalonnement supplémentaire qui vient s'ajouter à la nouvelle approche de dimension économique et de développement initiée par l'Etat pour améliorer le climat d'investissement et le rendre plus attractif et efficace», le ministre indique que le projet de loi «permettra aux investisseurs de bénéficier d'un environnement basé sur les

principes de transparence et d'égalité, mais également de surmonter les difficultés potentielles lors de la réalisation de leurs projets d'investissement».

Dans son exposé, le ministre a expliqué que les clauses du cahier des charges doivent être respectées par les investisseurs durant la période de réalisation des projets et même après la conversion de la concession en cession, qui s'effectue sur la base des prix réels du marché foncier local en vigueur pendant la période d'octroi de la concession avec déduction des redevances versées, afin de préserver la vocation économique du foncier octroyé.

Concernant l'exclusion des terrains sylvoles du champ d'application de cette loi, le ministre a expliqué que «cette catégorie de terrains relève des domaines publics et sont régis par un texte de loi spécial. Les terrains destinés à l'investissement relèvent, quant à elles, des domaines privés de l'Etat. Idem pour le foncier agricole et les biens communaux qui sont soumis à un dispositif juridique spécifique». «Le ministère de l'Intérieur a élaboré un avant-projet de loi portant code de la commune qui aborde les modalités de gestion des biens communaux», a-t-il fait observer.

Répondant aux préoccupations exprimées par les députés sur la récupération du foncier économique, M. Faid a relevé que le gouvernement avait mené, parallèlement à l'élaboration de ce projet de loi, «une opération de recensement des actifs immobiliers en excédant et non exploités appartenant aux Entreprises publiques économiques (EPE)».

Cette démarche, a-t-il expliqué, vise à récupérer ces actifs pour renforcer le patrimoine foncier économique, précisant que des commissions de wilaya, et une commission interministérielle avaient été chargées de l'opération.

«L'Etat a entamé des actions en justice à l'encontre de tous les investisseurs qui n'honorent pas leurs engagements contractuels», a-t-il fait savoir, faisant état d'importantes superficies récupérées dans le cadre de ces actions.

Dans le même sillage, M. Faid a affirmé que «le nouveau projet de loi attache une importance à la facilitation de la concrétisation des projets d'investissement accordés dans le

cadre des législations antérieures, en chargeant les walis d'en superviser l'assainissement par la création de commissions compétentes de wilaya, tout en permettant à ces projets de bénéficier pleinement, après leur réalisation et leur entrée en exploitation, de la conversion de concession en cession».

La procédure d'octroi du foncier définie

La procédure d'octroi du foncier économique consiste, selon le ministre, à «soumettre une demande sur la plateforme numérique de l'investisseur, gérée par l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), laquelle sera traitée par le Guichet unique qui regroupe différents secteurs concernés par l'investissement, y compris les trois agences en charge de l'aménagement. L'évaluation des projets repose sur une grille d'évaluation comprenant les indicateurs d'efficacité de l'investisseur en termes de disponibilité de la liquidité suffisante pour le lancement du projet, en prenant en ligne de compte l'avancement de son projet, et s'il n'a pas manqué à ses obligations dans d'autres projets».

En cas d'approbation, l'AAPI délivre une décision provisoire jusqu'à l'expiration des délais de recours devant la Haute commission nationale des recours liés à l'investissement. La décision autorisant l'attribution de la concession à l'investisseur deviendra définitive après épuisement des délais de recours. Sur la base de cette décision, les services compétents du Domaine de l'Etat établissent l'acte de concession au profit de l'investisseur", selon M. Faid. Le ministre a, en outre, souligné que "l'acte de concession est résilié en cas de non-respect par les investisseurs des clauses du cahier des charges devant les tribunaux, et ce, conformément au principe juridique selon lequel "les contrats légalement formés tiennent lieu de loi à ceux qui les ont faits" (Pacta sunt servanda)".

PROJET DE LOI SUR LE FONCIER ÉCONOMIQUE

Les suggestions des députés

Les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont mis l'accent, lundi lors du débat du projet de loi relatif à l'octroi du foncier économique, sur l'importance des dispositions consacrées par ce texte, notamment la transparence en matière d'octroi du foncier aux investisseurs à travers la numérisation et la lutte contre la bureaucratie. Lors d'une plénière présidée par M. Brahimi Boughali président de l'APN, en présence du ministre des Finances, Laaziz Faid et la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar, des députés ont exprimé leur aspiration de voir ce projet de loi contribuer à l'amélioration du climat de l'investissement et la facilitation des procédures d'accès au foncier par les porteurs de projet. Dans ce cadre, le député Monder Bouden du Rassemblement national démocratique (RND) a appelé à mettre en place une banque de données dans le cadre des opérations d'attribution du

foncier dans les zones industrielles en vue de renforcer la transparence, insistant sur l'aménagement des zones industrielles et d'activités, qui doivent, a-t-il insisté, être dotées de la fibre optique.

Il a affirmé que ce projet de loi "mettra fin à l'intervention de l'administration dans l'octroi du foncier aux investisseurs puisque le texte charge l'Agence algérienne de promotion de l'investissement de cette mission".

M. Bouden a appelé, en outre, à prioriser les grandes entreprises lors de l'attribution du foncier, tout en soulignant l'importance du contrôle des opérations d'extension des terrains pour la réalisation des projets.

Il s'est interrogé en outre sur l'avancement de l'opération de "récupération auprès des investisseurs industriels et agricoles du foncier non exploité depuis des décennies".

Pour sa part, le député Kamel Benkhelouf (Mouvement El-

Bina) a affirmé que la relance de l'investissement passe d'abord par l'amélioration du climat des affaires d'où la nécessité de promulguer la loi fixant les conditions et modalités d'octroi du foncier économique relevant du domaine privé de l'Etat destiné à la réalisation de projets d'investissement. Mettant en avant l'importance que revêt ce projet de loi, notamment en matière de levée des différentes entraves, le député a appelé à "accélérer la promulgation des textes d'application afin d'éviter le ralentissement de la dynamique économique et des projets d'investissement".

M. Benkhelouf a mis l'accent, dans ce sillage, sur le travail sérieux et la prise de toutes les mesures dont l'adoption de ce projet de loi qui est à même d'améliorer le climat des affaires, l'objectif étant de réaliser le décollage économique sur lequel insiste le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune et de pouvoir rejoindre les BRICS.

Pour le député Hemza Zeghimi (FLN) le projet de loi "revêt un intérêt majeur" dans la lutte contre la bureaucratie et l'instauration de la transparence en termes de traitement des dossiers d'investissement. Il facilite également les procédures d'octroi du foncier économique et offre un véritable accompagnement aux investisseurs, a-t-il estimé.

Le député a toutefois appelé à la mise en place de mesures susceptibles de conférer "davantage d'efficacité" aux procédures d'octroi du foncier aux investisseurs, insistant sur l'impératif d'apporter des éclaircissements concernant les modalités de détermination du foncier destiné à la réalisation des projets d'aquaculture qui ne sont pas soumis aux dispositions de cette loi.

R.E.

INFLATION

Un taux annuel de 9,5% en mai

L'inflation en Algérie s'est établie en mai 2023 9,5%, indique l'Office national des statistiques (ONS) dans son dernier bulletin publié sur son site. « Au mois de mai 2023 et par rapport au même mois de l'année 2022, la variation des prix à la consommation est de +10,1%. Le rythme d'inflation annuel (juin 2022 à mai 2023 / juin 2021 à mai 2022) est de +9,5%», précise la même source.

Par S.R.

L'organisme des statistiques note que l'indice brut des prix à la consommation de la ville d'Alger enregistre une baisse de 0,3% en mai 2023 par rapport au mois précédent, soit une variation proche de celle observée au même mois de l'année écoulée (-0,5% en mai 2022 par rapport à avril 2022). Cette tendance à la baisse (-0,3%), qui intervient après des hausses relevées depuis décembre, est induite particulièrement par la décroissance des prix des biens alimentaires qui inscrivent un taux de -1,1%, ajoute la même source. Toutefois, et en dépit de cette légère baisse, les prix de plusieurs produits alimentaires sont toujours en hausse et hors de portée des ménages. En effet, les prix des produits agricoles frais affichent une baisse de 2,6%, expliquée essentiellement par le recul des prix d'un certain nombre de

produits, notamment les légumes (-18,8%), les poissons (-4,1%) et à un degré moindre la viande de poulet (-0,8%). En revanche, les prix des biens alimentaires industriels enregistrent une hausse de 0,7%. Cette hausse résulte du relèvement, quoique modérée, des prix du pain et céréales ainsi que de ceux du lait fromages et dérivés qui affichent un taux similaire de +0,4%. Les prix des produits manufacturés se caractérisent par une augmentation de 0,4%, proche de celle observée pour les services, soit 0,5%. Corrigé des variations saisonnières, l'indice des prix à la consommation enregistre, pour ce mois de mai 2023, une baisse de 0,1% par rapport au mois précédent.

Evolution des prix des produits alimentaires
Après des augmentations observées aux mois précédents, notamment en mars (+3,6%) et avril (+3,5%), les prix des biens alimentaires se distinguent par une baisse de 1,1%

en mai 2023. Les prix des produits agricoles frais baissent d'un taux de 2,6%, due essentiellement par le recul des prix constatés au niveau des légumes (-18,8%), de la viande de poulet (-0,8%), des poissons (-4,1%) ainsi que de ceux des œufs (-0,5%). Par contre, les prix des produits alimentaires industriels affichent une croissance de 0,7%. En mai 2023 et par rapport à mai 2022, l'évolution des prix des biens alimentaires enregistre un taux de +14,8%. En effet, les prix des produits agricoles frais marquent une variation de +26,3% avec un taux de +56,5% pour la viande de poulet et +47,0% pour les fruits. Néanmoins, les produits alimentaires industriels évoluent d'une intensité relativement moindre, soit +3,6% avec une variation de +9,4% pour le lait fromage dérivés. Quant aux produits manufacturés non alimentaires et services, en mai 2023 et par rapport au mois précédent, les prix des produits manufacturés observent une hausse modérée de 0,4% et ceux des services un taux de +0,5%. En mai 2023 et par rapport au même mois de l'année précédente, l'évolution des prix des produits manufacturés est de +7,0% et celle des services de +4,1%. L'indice national des prix à la consommation est établi sur la base d'observation des prix effectuée auprès d'un échantillon de 17 villes et villages représentatifs des différentes régions du pays. Cet indice permet essentiellement de disposer d'indicateurs d'évolution des prix de détail sur l'ensemble du territoire national, permettant ainsi une analyse comparative de l'évolution des prix entre Alger et les autres régions du pays, explique l'ONS. Au mois de mai 2023 et par rapport au mois précédent, l'indice général des prix à la consommation, au niveau national, inscrit une variation de -0,3%. Les prix des biens alimentaires affichent une baisse de 0,8%.

LABEL HALAL

L'Algérie fixe les règles pour les produits importés

L'Algérie a fixé la procédure de certification « Halal » des produits alimentaires importés. La procédure vient de faire l'objet d'une note d'explication de l'Association des producteurs algériens de boissons (APAB) à ses adhérents. Les conditions et modalités d'apposition de la certification « Halal » ont été fixées par un arrêté interministériel datant de 2016. En décembre 2022, le ministère du Commerce a désigné l'Institut islamique de la Grande mosquée de Paris comme la partie exclusivement habilitée à apposer la mention « Halal » sur les produits importés par l'Algérie de France ou de tout autre pays européen disposant d'un bureau de représentation chargé de cette opération. Ces pays sont la Norvège, l'Italie, la Suisse, la Belgique et le Royaume-Uni. La disposition est entrée en vigueur le 6 juin dernier. S'agissant des produits provenant des pays européens ne disposant pas d'un bureau de représentation, la certification peut être effectuée « exceptionnellement » par tout autre organisme officiel reconnu dans le pays en question. L'institut islamique de la Grande mosquée de Paris procédera ensuite à un examen approfondi du document pour confirmer

la légalité et la légitimité de l'organisme qui l'a émis. Les produits certifiés par des organismes autres que l'Institut islamique de la Grande mosquée de Paris et les bureaux de représentation, et dont les factures ont été domiciliées ou expédiées avant le 6 juin 2023, ne sont pas tenus par la mesure de se référer à la Grande mosquée de Paris, note l'association des producteurs de boissons. Cette dernière invite les entreprises adhérentes à prendre les dispositions pour la « stricte application » de cette mesure et ce, « afin d'éviter toute contrainte et/ou blocage ». Pour les producteurs algériens de boissons, les produits, matières premières et intrants concernés par la certification halal sont le lait infantile, les additifs alimentaires composés d'éléments susceptibles d'être non halal en raison de leur mode d'obtention, les laits et dérivés y compris les caséinates, les fromages destinés à la transformation, les préparations pour nourrissons et les préparations de suites ainsi que les présures.

Agence

PÉTROLE

Le Brent à près de 76 dollars

Les cours du pétrole reculaient mercredi après un indicateur décevant venu de Chine ravivant les craintes pour la demande, même si les baisses volontaires de l'offre venue de l'Opep+ tempèrent ces inquiétudes. Vers 09H45 GMT (11H45 HEC), le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en septembre reculait de 0,41% à 75,94 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate pour livraison en août, s'échangeait à 71,07 dollars, soit moins que la veille. Mais les prix étant comparé à ceux de lundi en raison d'un jour férié mardi aux Etats-Unis, il prenait 1,83% par rapport à la dernière clôture

officielle. L'activité dans les services en Chine a progressé en juin mais à l'un des rythmes les plus faibles de l'année, dernier signe d'essoufflement de la reprise post-Covid dans le pays, selon un indice indépendant publié mercredi. Conséquence pour le marché du pétrole, "les prix sont tirés vers le bas par les inquiétudes macroéconomiques", une croissance mondiale atone présageant d'une demande limitée, note Tamas Varga, analyste chez PVM. Ces inquiétudes empêchent les prix de remonter plus nettement malgré la perspective d'une offre réduite après l'annonce lundi d'une prolongation de la baisse de production volontaire de l'Arabie saoudite et d'une limita-

tion des exportations russes. "Les cours ont bien profité de l'annonce mais la réaction du marché est limitée", remarque Vivek Dhar, analyste chez Commonwealth Bank of Australia. "L'annonce de l'Arabie saoudite était anticipée", ajoute-t-il, estimant que le premier exportateur mondial "continuera ses limitations tant que les prix n'auront pas plus nettement remonté la pente". Les analystes de Morgan Stanley soulignent que "l'offre venue d'Iran et du Venezuela augmentent lentement", compensant une partie des efforts des autres membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole et ses alliés (OPEP+).

Agence

PROJET DE VILLE MÉDIATIQUE « DZAIIR MEDIA CITY » À OULED FAYET

Le président Tebboune pose la première pierre

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a posé, mercredi, la première pierre du projet de réalisation de la nouvelle ville médiatique « Dzair Media City » à Ouled Fayet (Alger), et ce, dans le cadre des festivités de célébration du 61e anniversaire de la fête de l'indépendance et de la jeunesse. S'étendant sur une superficie de 74 hectares, « Dzair Media City » comprend une zone dédiée aux médias, des studios de tournage, un village d'artistes, un espace d'enseignement et de recherche, ainsi qu'une zone multiservices. La zone dédiée aux médias abritera les sièges de l'Entreprise publique de Télévision (EPTV), l'Agence Algérienne Presse Service (APS), l'Etablissement public de Télédiffusion d'Algérie (TDA), l'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité (ANEP), la Radio algérienne et la chaîne « AL24news ».

BOURSE D'ALGER

Hausse de 187% de la valeur des transactions en juin

La valeur des transactions à la Bourse d'Alger a augmenté de 187% en juin dernier par rapport au mois de mai, indique le rapport mensuel de la Société de gestion de la bourse des valeurs (SGBV). Selon ce rapport, récemment publié, l'activité de la salle des marchés de la Bourse d'Alger a connu une hausse au cours du mois de juin, avec un montant de transactions de 26,67 millions DA, contre 9,27 millions DA en mai. Le volume des échanges a également augmenté, passant de 9.089 actions en mai à 12.977 actions en juin, enregistrant ainsi une augmentation de 42%, selon la même source.

Et de préciser que la Bourse d'Alger a enregistré les plus fortes hausses de performance parmi les bourses arabes au cours du premier trimestre de 2023, atteignant un taux de 14% par rapport au dernier trimestre de l'année précédente, d'après le bulletin trimestriel du Fonds monétaire arabe (FMA).

EL-MEGHAÏER/ ENTREPRENARIAT

Lancement d'une caravane nationale "Un jeune, une idée"

Une caravane nationale intitulée "Un jeune, une idée" et dédiée aux porteurs d'idées et de projets a été lancée dans la wilaya d'El-Meghaïer où des activités sont organisées à l'Institut national spécialisé de formation professionnelle Chahid Zaghad Mohamed au chef lieu de wilaya, a-t-on appris dimanche auprès des organisateurs.

Initié par la start-up Multi Projets Investissements (MPI), le programme de cette caravane prévoit une exposition sur des idées et des projets de jeunes dans le cadre de l'encouragement de l'esprit d'entrepreneuriat, ainsi qu'une autre exposition sur les activités des laboratoires de recherche et l'animation d'ateliers sur le développement de l'esprit entrepreneurial, a-t-on expliqué.

Le wali d'El Meghaïer, Aïssa Aïssat, a présidé, à cette occasion, le lancement officiel de cette caravane et remis le procès-verbal d'installation du bureau de wilaya de l'Union nationale des handicapés algériens (UNHA). Cette initiative vise à expliquer aux jeunes les mécanismes pour concrétiser leurs idées innovantes sous forme de mini-projets dans l'objectif de la création de la richesse et des postes d'emploi, et la promotion de l'esprit entrepreneurial chez les jeunes de la wilaya, a-t-on indiqué. Il s'agit également de l'animation de sessions de formation sur les conditions de concevoir de nouveaux projets émergents et les possibilités de les intégrer dans l'économie nationale, a-t-on ajouté.

La caravane nationale "Un jeune, une idée" est une opportunité pour les jeunes de la wilaya d'El Meghaïer d'échanger des expériences et de s'informer sur les potentialités qui leur permettent de développer leurs compétences dans le domaine de l'entrepreneuriat, leur permettant ainsi de s'engager dans l'effort national de développement de l'économie et les start-up en encourageant l'innovation et la promotion de l'esprit d'entrepreneuriat, selon la même source.

FÊTE DE L'INDÉPENDANCE

Lancement et inauguration de plusieurs projets de développement à l'Ouest du pays

Plusieurs travaux de réalisation de projets ont été lancés, mardi, en plus de la mise en service de structures dans les wilayas de Mascara, Tiaret, Tlemcen et Nâama, dans le cadre des festivités célébrant le 61ème anniversaire de la fête de l'Indépendance et de la Jeunesse.

A Mascara, les autorités de wilaya ont procédé, en compagnie de la famille révolutionnaire, à la baptismation de l'Institut national supérieur paramédical de Mascara au nom de la Moudjahida défunte Kessira Kheira et du quartier 100 logements promotionnels aidés (LPA) au nom du Moudjahid défunt Mustapha Ghoul.

D'autre part, sept puits artésiens ont été mis en service dans les communes de Tizi, Beniâne, Ghriss, Hachem et Tighef, qui fourniront plus de 7.000 mètres cubes d'eau potable par jour, selon les explications fournies par le Directeur des Ressources hydriques de la wilaya, Abdelhalim Besaïh. Un projet de raccordement au réseau électrique de 93 habitations des groupes ruraux Ouled Graïriya a aussi été mis en service à Mohammadia, Ouled Ammar (Ghriss), Djelata (Menaouer), qui a nécessité une enveloppe financière de plus de 100 millions DA au titre du Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales, selon la société Sonelgaz.

A cette occasion, le raccordement du centre rural "Ouled Mekki" de la commune de Oued Taghia au réseau de distribution de gaz naturel a été supervisé, sachant que l'opération porte sur la réalisation de 3,7 km de réseau de distribution, pour lesquels un montant de plus de 10 millions DA a été alloué, dans le cadre du budget de la wilaya, en plus de la mise en service du bureau de poste "Bouchama Mohammed" dans la ville de Sig.

Les festivités ont porté aussi sur la mise en service de projets d'aménagement du chemin reliant les centres ruraux Aouaidiya et Hamr de la commune de Sehaliya (2,9 km), un réservoir de 500 m³ raccordé à l'adduction de Tamaziniya de cette collectivité locale, outre le centre payeur, le contrôle médical de Mascara, relevant de la Caisse nationale d'assurances sociales des salariés (CNAS) après son aménagement.

Les autorités de la wilaya ont, en outre, posé la première pierre des projets d'aménagement de la route reliant le chemin vicinal N 1, en passant par des localités rurales sur 1,8 km, la réalisation d'un centre

de proximité de stockage de céréales à Hachem, la réalisation de deux annexes administratives à Ouled Chenouf et Khenaihiya de cette collectivité locale, outre la remise des contrats de concession pour l'exploitation d'entrepôts relevant de l'Office algérien interprofessionnel des céréales en faveur des producteurs céréaliers.

Dans le cadre de la célébration de cet anniversaire historique, les autorités locales et la famille révolutionnaire de Tiaret ont donné le coup d'envoi de l'aménagement du site de 300 logements à Hai Bouzouina Miloud du chef-lieu de wilaya au titre du programme sectoriel dirigé par la direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction. Le projet, d'un coût de 55,7 millions DA, comprend le renouvellement des canalisations d'assainissement, la réalisation des voiries et des aménagements extérieurs, ainsi que la fixation de 56 points lumineux, sachant que ces travaux seront achevés dans un délai de trois mois.

A Hai Rahma Medjaouer, la première pierre a été posée pour la réalisation d'un siège du contrôleur financier de la wilaya et une stèle commémorative du Moudjahid défunt Gaid Ahmed a été inauguré devant le complexe sportif de Tiaret, qui porte son nom.

Les athlètes lauréats des compétitions et championnats nationaux et internationaux ont également été honorés.

Par ailleurs, les travaux de réalisation du mur d'enceinte du centre équestre Emir Abdelkader, à Hai Zemala, ont débuté, sachant que 15 millions DA ont été alloués au projet, alors que le renouvellement des structures internes, notamment les écuries et la piste d'entraînement, se fera ultérieurement, selon le Directeur de la Jeunesse et des Sports, Ammar Samani.

A cette occasion, le réseau du gaz naturel a été mis en service au profit de 48 familles résidant au douar Ouled Hadj dans la commune de Sidi Ali Mellal. A Tlemcen, les autorités de wilaya, accompagnées de la famille révolutionnaire, ont supervisé la mise en service de la piscine semi-olympique "Martyr Laouedj Omar", dans la commune de Nedroma, et le stade municipal de Beni Ouarsous, et posé la pre-

mière pierre pour la réalisation d'une polyclinique dans la même commune.

A la même occasion, le coup d'envoi d'une caravane médicale, organisée par la Direction de la Santé et de la Population de la wilaya, a été donné pour sillonner les différentes zones reculées de la wilaya et une campagne de don de sang a été lancée par les agents de l'Administration locale de Tlemcen.

Le coup d'envoi a aussi été donné pour le lancement d'un défilé scout du siège de la wilaya à la Maison de la Culture Abdelkader Alloula à Tlemcen, ainsi qu'une visite au Moudjahid Mezzerai Abdelkader, dans la commune de Beni Ouarsous.

Le wali de Tlemcen, Amoumen Mermouri, a déclaré à la presse que le programme élaboré à l'occasion de la commémoration du 61e anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale prévoit la ré-inhumation des ossements du martyr Chafai Benamar dans le carré des martyrs de la commune de Hennaya, en plus de rendre visite à des Moudjahidines dans leurs domiciles et un hommage à la famille révolutionnaire.

Le programme comprend également une opération de distribution de logements de différentes formules, le raccordement au réseau électrique de plusieurs foyers, l'inauguration de plusieurs structures, l'organisation de défilés et d'autres activités au cours des deux prochains jours.

A Nâama, les autorités locales et la famille révolutionnaire ont supervisé l'inauguration d'une école primaire dans la commune de Mecheria, qui porte le nom du martyr Bahoussi Ghiath, et d'une piscine de proximité au nom du martyr Berhayel Abdallah, en plus de poser la première pierre du projet de réalisation de 160 logements publics locatifs.

Dans la même collectivité locale, la première pierre a été posée pour un projet de construction d'un entrepôt de stockage de céréales d'une capacité de 50.000 quintaux pour un montant de plus de 300 millions DA.

AÏN-DEFLA

Mise en service et lancement de plusieurs projets de développement

Plusieurs projets de développement destinés à améliorer le cadre de vie des citoyens, ont été lancés et d'autres mis en service, dimanche dans la wilaya d'Aïn Defla par les autorités locales à l'occasion de la célébration du 61e anniversaire de la fête de l'Indépendance et de la Jeunesse (5 juillet).

Lors d'une visite qu'il a effectuée à travers plusieurs communes de la wilaya, le chef de l'exécutif local, Filali Abdelghani, accompagné des autorités locales civiles et militaires, a procédé au lance-

ment et à la mise en service de projets relevant de différents secteurs, notamment la santé, l'industrie, la jeunesse et sports et les ressources en eau. Pour ce qui est du secteur de la santé, le wali a mis en service, la nouvelle polyclinique de la commune de Tarek Ibn Ziad, située à près de 55 km au sud de la wilaya. La veille, samedi, le même responsable a donné le coup d'envoi, des travaux de réalisation de l'hôpital mère et enfant implanté à Sidi Bouabida dans la commune d'El Attaf et de la polyclinique d'El

Amra. Quant au secteur de la jeunesse et des sports, M. Filali a inauguré le camp de jeunes « Mohamed Boudiaf » dans la commune Oued Chorfa (est de la wilaya), et a aussi lancé, à l'occasion, les travaux de réalisation et d'équipement d'une salle omnisports d'une capacité de 500 places à El Attaf. La visite du wali a été également marquée par le lancement des travaux d'aménagement de la nouvelle zone d'activité « El Kerma » dans la commune de Tiberkanine. Ce projet touché par les mesures de gel en

2015, fait partie de l'ensemble des opérations de développement qui ont été relancées après d'importants efforts déployés par les autorités locales. Quant au secteur des ressources en eau, 3 projets ont été mis en service par les autorités locales, à savoir un réservoir de 500 m³ au village Megharsa et un autre d'une capacité de 1.000 m³ dans la localité de Hemadchia dans la commune de Mekhatria, en plus d'un forage au niveau de la cité « Si Mesbah » dans la commune de Djendel.

MÉDÉA

Plus de 500 foyers raccordés au réseau de gaz naturel à Baata et Sidi-Naamane

Au total, 520 foyers situés dans les communes de Baata et Sidi-Naamane, dans la wilaya de Médéa, ont été raccordés, dimanche, au réseau de distribution de gaz naturel, a-t-on appris, auprès des services de la wilaya.

Selon la même source, sur ce total de foyers raccordés au réseau de distribution de gaz naturel, 240 ménages relèvent des villages de Kechachoua, Essebt, Belhreit et Ourtane, relevant de la commune de Baata, à 57 km au nord-est de Médéa.

Le reste, soit 280 habitations, est ventilé à travers l'agglomération urbaine secondaire "Sidi-Mahieddine", dans la commune de Sidi-Naamane, à 50 km à l'est du chef-lieu de wilaya, a-t-on

fait savoir. Le nombre global de foyers raccordés au réseau de distribution de gaz naturel, entre 2010 et le premier semestre de l'année en cours, s'élève à près de 55.000 foyers. Le taux de couverture actuel, des zones urbaines et semi-urbaines par cette énergie, est de 97%, alors qu'il était à peine de 31% en 2010, selon les chiffres fournis par le directeur local de l'énergie, Tayeb Zaidi.

Le montant total des investissements injectés, au titre des différents programmes de raccordement affectés à la wilaya depuis 2010, a atteint trente-sept (37) milliards de DA, d'après ce responsable.

Trente ans de promotion de l'import-export africain : quel bilan ?

ANALYSE - Au cours des trois dernières décennies, les valeurs des importations et des exportations africaines ont augmenté en moyenne de plus de 200%, se chiffrant désormais en plusieurs centaines de milliards de dollars et connectant le continent à la quasi-totalité de la planète. Résultat d'initiatives, d'investissements mais aussi de perturbations conjoncturelles, ces évolutions – qui n'ont pas permis de booster la part de l'Afrique dans le commerce mondial – ne représenteraient pas forcément le potentiel du continent.

Selon les données de la World Integrated Trade Solution de la Banque mondiale, les exportations africaines se chiffraient autour de 250 millions de dollars au début des années 1990. Elles s'établissent désormais à 724,1 milliards de dollars en 2022, soit une hausse de 189,64% de leur valeur en trente ans. Les importations aussi ont grimpé d'environ 253% sur la même période, passant d'environ 200 millions de dollars à 706 milliards de dollars. Des évolutions qui n'ont cependant pas permis de booster la part de l'Afrique dans le commerce mondial, resté à environ 3%, tout comme trente années auparavant, d'après les travaux de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

« Il y a trente ans, il fallait concevoir une autre Afrique »

Toutefois, les statistiques montrent que le continent fait beaucoup plus de business avec le reste du monde aujourd'hui qu'il y a trente ans. Les expéditions africaines arrivent sur plus de 185 marchés à travers le monde, les pays de l'Union européenne, l'Asie et les Etats-Unis étant en tête du club des clients et des fournisseurs de l'Afrique. Que s'est-il passé entre-temps ? « Il y a trente ans, personne ne voulait dealer avec l'Afrique. On enlevait l'Afrique du Nord, l'Afrique du Sud et le Nigeria, le reste du continent ne suscitait que le pessimisme chez les banques internationales qui soutenaient alors très difficilement le commerce africain », se souvient l'économiste de renom Christopher Edordu. Celui qui a été aux premières loges de la promotion mondiale de l'import-export africain en qualité de premier président d'Afreximbank en 1993, se souvient également du travail de reconstruction de l'image internationale du continent qu'il a fallu abattre. « Il fallait concevoir une autre Afrique, l'Afrique continentale qui intègre tout le continent sur le plan géographique. Cela nous a permis de transiter de la pessimiste Afrique à l'Afrique continentale, l'optimiste Afrique », explique-t-il.

Importations vs exportations

S'il y a cependant un regret qui persiste pour les promoteurs de l'import-export africain, c'est le fait que les importations africaines restent essentiellement faites de produits finis, de biens de consommation et d'équipement, tandis que les exportations – plutôt bon marché – sont toujours dominées par les matières premières brutes ou très peu transformées. En revanche, les exportations sont faites de produits agricoles (cacao, café, bois, coton, fruits et légumes,...), de produits énergétiques (pétrole, gaz naturel), de minerais (or, cuivre, charbon, diamants, cobalt, uranium, bauxite, fer...). D'ailleurs, dans son rapport publié en janvier 2022 sur l'état du commerce mondial, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) montre que l'Afrique est le continent le plus performant en termes d'exportations avec une hausse de 42% sur la seule période d'octobre 2020 à octobre 2021. Un résultat cependant attribué aux exportations des matières premières minérales et minières.

Pendant longtemps, l'Afrique du Sud a été l'un des rares pays du continent à briller à l'international

sur le plan industriel, avec une concentration des implantations régionales des multinationales de divers secteurs, de l'agroalimentaire à l'automobile, entre autres. Mais ces dernières décennies, il s'est formé un club, quoique restreint. Une analyse de la Banque africaine de développement (BAD) indique que le pays de Nelson Mandela a été rejoint par quatre autres - l'Egypte, le Nigeria, le Maroc et l'Algérie - pour assurer, tous les cinq, près des deux tiers de la fabrication à valeur ajoutée du continent. Des contributions qui ont favorisé une augmentation de 17% de la valeur industrielle de l'Afrique en 2019, d'après la même source.

Et les capitaines d'industries locales dans tout ça ?

Dans l'industrie automobile, à titre d'exemple, un pays comme le Maroc a pu bénéficier de la ruée de grands groupes internationaux comme le français Renault et sa fameuse usine de Tanger inaugurée en 2012, qui a littéralement boosté la performance à l'export du royaume chérifien, devenu un important exportateur de véhicules vers les marchés européens, avec à la clé le précieux transfert technologique. Mais au-delà des investisseurs étrangers, l'émergence de capitaines d'industrie africains au cours de ces trente dernières années n'expliquerait-elle pas aussi cette progression de la valeur industrielle ?

Toujours au Maroc s'est observée cette dernière décennie une véritable poussée dans l'industrie pharmaceutique, avec l'émergence de groupes nationaux qui exportent notamment au Moyen-Orient avec des visées claires sur l'Europe. Le royaume chérifien peut également compter sur leadership mondial de l'Office chérifien des phosphates (OCP) dont les exportations couvrent quasiment toutes les régions du globe.

L'Algérie voisine brille sur ce plan notamment grâce aux investissements d'industriels tels qu'Issad Rebrab du conglomérat Cevital, qui est notamment impliqué de manière importante en France. L'Egypte peut quant à elle compter sur ses importantes familles d'industriels - dont les Sawiris - très portés notamment sur les marchés du Moyen-Orient. A l'Ouest, le Nigeria qui a su dynamiser son industrie et son commerce grâce à un environnement des affaires propice aux investissements des entrepreneurs locaux - comme les milliardaires Aliko Dangote, Mike Adenuga, ou Abdul Samad Rabiu - qui n'hésitent pas à se projeter vers les marchés occidentaux.

Le coup de pouce de la mobilisation financière

Outre cela, les acteurs économiques attribuent en partie le développement à succès de l'import-export au secteur financier du continent. Outre les banques commerciales, les banques multilatérales placent toutes la valeur ajoutée industrielle au cœur de leurs stratégies. La BAD s'est donné comme une de ses cinq missions phares d'« industrialiser l'Afrique », alignée aux objectifs de développement 2063 de l'Union africaine. Avec le projet de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf), Afreximbank - qui jouit par ailleurs de plusieurs partenariats de financement avec les institutions étrangères dont l'Agence française de développement (AFD) - articule une grande partie de son action autour de l'émergence d'indus-

tries africaines, et ce, en dépit de la conjoncture internationale et du contexte socio-politique des pays, parfois instables. Avocate et entrepreneure, Angelle Kwemo en sait quelque chose. « Les institutions africaines ont l'Afrique dans leur cœur. Elles sont prêtes à prendre des risques là où les institutions internationales ne voudraient pas en prendre. J'ai par exemple un client au Soudan du Sud, la plus jeune démocratie qui a vraiment du mal à émerger, Afreximbank était prêt à y investir des millions de dollars. Personne d'autre ne l'aurait fait. Et après l'arrivée de la banque africaine, l'IFC [Société financière internationale, ndlr] est venue », explique-t-elle.

Le coût des importations, l'autre nerf de la guerre

Alors que le secteur a connu une relative baisse du coût des exportations au cours des dix dernières années, les coûts des importations sont quant à eux restés élevés et encore plus depuis la guerre en Ukraine qui - en raison du chamboulement des chaînes d'approvisionnement - a provoqué une inflation de laquelle plusieurs économies ont encore du mal à sortir... Bien avant ces événements qui bousculent les économies du monde, une étude commune de l'IFC et l'OMC imputait la hausse des coûts à l'import au coût élevé du financement du commerce dans les pays touchés par une quelconque instabilité, notamment en Afrique de l'Ouest. C'est justement (aussi) face à cette hausse des coûts à l'import que l'idée d'indépendance commerciale et industrielle, renforcée par les différentes crises internationales, a commencé à germer sur le continent, donnant lieu à des projets comme celui de la méga-raffinerie pétrolière au Nigeria, du milliardaire Aliko Dangote qui prévoit d'ailleurs, à terme, d'exporter.

Aujourd'hui, l'import-export africain évolue sur fond du déploiement de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf) - dont la dernière actualité en date est la livraison via le port de Kribi au Cameroun de marchandises en provenance de Tunisie - mais aussi sur fond de la quête d'une plus grande part de l'Afrique dans le commerce mondial. Soulignons qu'en vue de toute cette effervescence continentale, de nombreux ports africains travaillent activement à leur montée en gamme avec, à chaque fois, l'ambition de se porter en hub sous-régional.

Avantages comparatifs

Pour des organisations comme le Fonds pour le développement des exportations en Afrique (FEDA) - lancé en 2021 avec comme mission de doper l'export à valeur ajoutée du continent - l'important dans la démarche continentale est de déceler les avantages comparatifs pour se positionner efficacement. Et sa directrice générale, Marlène Ngoyi, d'ajouter : « C'est la raison pour laquelle nous travaillons d'arrache-pied et investissons justement pour avoir de plus en plus des exportations compétitives sur les marchés internationaux ».

Source : La Tribune Afrique

MAROC

Vers l'irrigation de 71 000 hectares de terres agricoles avec de l'eau de mer dessalée

Le Maroc est confronté à une 5ème année de sécheresse consécutive. Le déficit hydrique qui en résulte constitue un casse-tête dans le secteur agricole qui compte pour plus de 85 % de la consommation directe annuelle d'eau à travers l'irrigation des cultures.

Au Maroc, la Direction de l'irrigation et de l'aménagement de l'espace agricole (DIAEA) envisage de mettre en place 7 systèmes d'irrigation employant des ressources hydriques non conventionnelles, en l'occurrence l'eau de mer dessalée. Selon les informations relayées par le quotidien local le matin.ma, l'opération porte sur une superficie agricole globale de 71 000 hectares répartie sur sept zones agricoles à travers la région de l'Oriental, les provinces de Tiznit, Boujdour, Chichaoua, Guelmim et les villes de Oualidia et Marrakech.

D'après les responsables, l'initiative sera mise en œuvre dans le cadre de partenariats public-privé (PPP) pour la conception, le cofinancement, la construction et l'exploitation des stations de dessalement d'eau de mer et/ou des systèmes d'irrigation dans les périmètres concernés. Le projet qui n'en est encore qu'à sa phase de conception sera soumis à une étude de faisabilité en vue de sa réalisation.

« L'étude se déroulera en deux phases : la première consistera à analyser les aspects agrosocio-économiques de la demande en eau et techniques dans chaque périmètre d'irrigation. La seconde phase, quant à elle, portera sur les aspects institutionnels, juridiques et financiers afin de définir, pour chaque site, l'option stratégique la mieux adaptée », rapporte la même source.

L'année 2022 a été la plus chaude enregistrée au Maroc depuis près de 40 ans. Dans le royaume chérifien, l'exécutif a signé une convention-cadre le 13 juin dernier pour la mise en œuvre d'un programme de 1 milliards \$ en vue d'atténuer les impacts et les effets sur l'agriculture, de cet épisode climatique qui se poursuit en 2023.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE EN TUNISIE

D'où vient le blocage

Mauvaise élève de la transition énergétique, la Tunisie peine à basculer vers les énergies renouvelables. Pourtant, elle était bien partie pour cette transformation, tant nécessaire sur le plan environnemental et surtout économique. Une révision de la réglementation en vigueur est impérative pour renforcer la confiance des investisseurs privés dans le secteur.

Les efforts, dans ce domaine, datent de 2009, avec l'élaboration du premier Plan solaire tunisien (PST) et la mise en place d'un cadre réglementaire favorisant la production des énergies renouvelables. Le projet a été vite laissé en plan, après 2011, lorsque tout l'intérêt s'est porté sur les débats politiques. Et ce n'est qu'en 2014 que la question énergétique a été remise sur la table, dans un contexte où le déficit énergétique a atteint des seuils inquiétants, grevant le budget de l'Etat en raison de l'éclatement des dépenses de subvention à l'énergie qui ont été multipliées par 6 entre 2010 et 2013.

En décembre 2013, la Tunisie s'est munie d'un nouvel outil, qui a été, alors, salué par les experts et qui aurait joué un rôle important dans la promotion des énergies renouvelables. Il s'agit du Fonds de la

transition énergétique, créé en vertu de la loi de Finances 2013. Mais le décret d'application organisant les modalités de fonctionnement du fonds, qui n'a vu le jour qu'en 2017, laisse à désirer.

« Malgré la publication du décret n° 2017-983 du 26 juillet 2017 qui fixe les règles d'organisation et de fonctionnement du FTE, ces modalités techniques d'accompagnement du fonds par des prêts supplémentaires et des dotations remboursables ou une participation au marché des capitaux restent à définir, et son intervention actuelle se limite à l'octroi de subventions », nuance, en ce sens, Imen Louati, chercheuse et responsable du programme écologie politique au bureau Afrique du Nord de la Fondation Rosa Luxemburg basé à Tunis, dans sa publication « Tunisie : de quoi la transition énergétique est-elle le nom ? ». « Pour que le Fonds puisse soutenir de façon effi-

cace les énergies renouvelables dans le pays et assurer leur bon développement, il convient en premier lieu de mobiliser les fonds nécessaires auprès des secteurs public et privé. Des mesures incitatives, des prêts et des lignes de crédit doivent être mis à disposition par les institutions financières internationales à cette fin », explique, à cet égard, l'agence internationale pour les énergies renouvelables « Irena » dans son rapport « Evaluation de l'état de préparation aux énergies renouvelables » qui a été dédié à l'étude du contexte tunisien après la crise du Covid.

Des efforts mais... La réforme réglementaire sur les énergies renouvelables s'est poursuivie en 2015, avec la promulgation de la loi organisant la production d'électricité à partir des énergies renouvelables pour ouvrir la voie aux investissements du secteur privé et libéraliser les

règles concernant la production (et l'exportation) d'énergie propre.

En juillet 2016, le gouvernement a adopté la dernière version du PST, mise à jour par l'Agence nationale pour la maîtrise de l'énergie (Anme) en 2015, qui prévoit d'atteindre une capacité totale installée en énergies renouvelables de 1.860 mégawatts en 2023 et 3.815 mégawatts à l'horizon 2030, soit 30% du mix énergétique.

Or, aujourd'hui, la capacité installée dépasse à peine les 500 mégawatts et les énergies renouvelables ne représentent que 2,4% du mix de la production électrique. Des chiffres qui demeurent très éloignés des objectifs ambitieux du plan. Malgré ces progrès réalisés, comment expliquer alors le retard accusé dans une transformation aussi importante que vitale pour l'économie du pays ?

MAURITANIE

Une banque islamique obtient un financement de 30 millions \$ auprès de la SFI pour soutenir les MPME

Après la Banque populaire mauritanienne, une deuxième banque mauritanienne a conclu en ce mois de juin, un accord de financement avec la Société financière internationale. La transaction vise à soutenir l'activité de prêt de la Banque mauritanienne de l'investissement.

La Banque mauritanienne de l'investissement (BMI), qui opère en Mauritanie en qualité de banque islamique conforme à la charia, est proche d'obtenir un financement de 30 millions \$ de la Société financière internationale (SFI). L'information a été rapportée par l'institution financière mardi 27 juin. Ce financement de 30 millions \$ comprend un prêt d'un montant maximum de 20 millions \$, assorti d'une maturité de trois ans. Il sera rétrocedé à des micro, petites et moyennes entreprises (MPME)

clientèles de la BMI et qui rencontrent des difficultés pour accéder aux fonds nécessaires pour financer et développer leurs activités.

La deuxième composante de ce financement est une facilité de commerce d'un montant de 10 millions \$, avec une échéance de remboursement pouvant aller jusqu'à neuf mois. Elle permettra à la banque mauritanienne de financer les activités commerciales d'import et d'export d'entreprises mauritaniennes.

Suite à la conclusion de ce partenariat avec la SFI, Mohamed Yahya Sidi Jiddou, directeur général de la BMI, a indiqué que cette banque était « la première en Mauritanie à obtenir un prêt sénior de la SFI en 18 ans ».

Bien avant la BMI, la SFI était déjà engagée dans le secteur bancaire mauritanien avec l'octroi d'une facilité de financement

du commerce d'un montant de 10 millions \$ à la Banque populaire de Mauritanie le 2 juin dernier. La transaction visait à soutenir l'activité de prêt de la banque en faveur des PME importatrices de biens essentiels.

En Mauritanie, l'accès aux financements est limité pour MPME et cela représente une contrainte majeure pour le développement de leurs activités. Ainsi, à travers cette initiative de financement conclue avec la Banque mauritanienne de l'investissement, la SFI espère contribuer à résorber ce déficit de financement, en particulier auprès d'entreprises détenues par des femmes.

Notons que ce financement de la SFI à l'endroit de la BMI sera accompagné d'un ensemble de services de conseil couvrant la gestion du risque de crédit et du risque environnemental et social.

L'Arabie saoudite et le Koweït revendiquent un champ gazier convoité par l'Iran

L'Arabie saoudite a déclaré qu'elle jouissait des « pleins droits » avec le Koweït sur un champ gazier contesté dans le Golfe, repoussant les revendications de l'Iran qui a récemment annoncé se préparer pour lancer les opérations de forage, ont rapporté mardi soir des médias officiels.

Le champ, connu sous le nom d'Arash en Iran et de Dorra au Koweït et en Arabie saoudite, « appartient conjointement au royaume d'Arabie saoudite et à l'Etat du Koweït, et eux seuls ont tous les droits », a rapporté l'agence de presse officielle saoudienne SPA, citant une source du ministère des Affaires étrangères. Le gisement renferme des réserves exploitables

estimées à 220 milliards de mètres cubes et une grande partie du champ est située à la frontière maritime entre les deux pays arabes du Golfe. Mais une autre partie relève de l'Iran.

Réagissant lundi à l'annonce de l'Iran, le Koweït avait de nouveau appelé Téhéran à des négociations à propos du gisement, alors que le ministre koweïtien du Pétrole, Saad Al-Barrak, s'est dit « surpris » par les intentions iraniennes, qui « contreviennent aux principes de base des relations internationales ». « Nous refusons catégoriquement et totalement les activités prévues par l'Iran dans le champ gazier de Dorra », a-t-il ajouté.

Le différend à propos de ce gisement re-

monte aux années 1960: le Koweït avait alors accordé une concession à l'Anglo-Iranian Petroleum, devenue plus tard une part de BP, tandis que l'Iran avait donné une concession à la Royal Dutch/Shell. Les deux concessions se chevauchent dans une partie du gisement gazier.

Un accord sur une exploitation conjointe a été signé en mars 2022 entre le Koweït et l'Arabie saoudite, et qualifié d'« illégal » par Téhéran. La semaine dernière, le directeur général de la National Iranian Oil Company, Mohsen Khojsteh Mehr, a déclaré que la compagnie nationale iranienne se préparait à « commencer le forage dans le champ conjoint d'Arash ».

POUR EXPORTER 10 GROUPES DE PRODUITS DANS LE CADRE DE LA ZLECAF

Le Sénégal cible 8 pays africains

Le Sénégal envisage d'exploiter la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf) en ciblant dix groupes de produits principalement liés à l'agriculture et aux ressources naturelles, et en se focalisant sur huit marchés africains, parmi lesquels la Tunisie, l'Algérie ou encore le Cameroun.

Le Sénégal a retenu dix groupes de produits et huit marchés potentiels sur lesquels il peut miser pour augmenter ses exportations vers les autres pays du continent et tirer ainsi parti de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf), selon un rapport publié en juin dernier par le ministère sénégalais de l'Économie, du plan et de la coopération. Pour identifier ces groupes de produits, les experts du ministère se sont appuyés sur une méthodologie basée sur trois approches taxonomiques complémentaires, avec des données couvrant les périodes 2011-2015 et 2016-2020 : l'offre de produits exportés par le Sénégal vers l'Afrique, la demande africaine adressée à l'Afrique et les avantages comparatifs révélés (ACR) du Sénégal sur le continent. Les résultats de la méthodologie appliquée montrent que ce pays d'Afrique de l'Ouest est globalement champion dans l'exportation des produits à faibles technologies et provenant des ressources naturelles et agricoles. Son avantage comparatif sur les produits à haute intensité technologique s'est détérioré sur la période 2016-2020 compa-

rativement à la période 2011-2015. Le rapport précise que dix groupes de produits sont susceptibles de promouvoir les exportations sénégalaises vers les marchés africains et de permettre au pays de tirer profit du marché commun continental : « poissons et crustacés; mollusques et autres invertébrés aquatiques », « fruits comestibles; écorces d'agrumes ou de melons », « préparations de viande, de poissons ou de crustacés, de mollusques ou d'autres invertébrés », « préparations à base de céréales, de farines, d'amidons, de féculés ou de lait; pâtes », « engrais », « huiles essentielles et résinoïdes », « produits de parfumerie ou de toilette préparés et préparations », « filaments synthétiques ou artificiels; laines et formes similaires en matières textiles synthétiques », « ouates, feutres et non tissés; fils spéciaux; ficelles, cordes et cordages; articles de corderie », « produits céramiques » et « fonte, fer et acier ».

Des tarifs douaniers compris entre 21 et 34%

Le choix des marchés potentiels à explorer, densifier ou attaquer dans le cadre de la Zlecaf se base, quant à lui, sur trois critères : le

gain escompté du démantèlement des barrières tarifaires et non tarifaires, le niveau de demande des produits ayant un avantage comparatif et la proximité. L'analyse, qui se cantonne aux dix groupes de produits dans lesquels le Sénégal dispose d'un avantage comparatif, fait ressortir que les meilleurs marchés à cibler davantage seraient la Tunisie, le Soudan, l'Angola, l'Égypte, l'Algérie, le Cameroun, le Rwanda et le Burundi. Dans ces pays, des taux de taxes élevés sont actuellement appliqués sur les dix catégories de produits sénégalais les plus compétitifs et les plus demandés. Ces taux sont compris entre 21 et 34%.

Le rapport fait remarquer d'autre part que la croissance des exportations sénégalaises vers les autres pays africains s'est établie à 6,23% en moyenne par an durant la période 2011-2020. En 2020, les recettes totales d'exportations de biens du Sénégal vers les autres pays africains se sont chiffrées à 1027,9 milliards FCFA malgré la pandémie de coronavirus, contre 645,837 milliards et 14,3% pour les importations, traduisant ainsi une balance commerciale excédentaire.

TOGO

Nouvelle baisse de 11 % de la production cotonnière

Sale temps sur le coton togolais. Malgré sa reprise par Olam, le coton poursuit sa traversée du désert. La production de l'or blanc a enregistré une nouvelle baisse de 11 % lors de la campagne 2022-2023, après une chute d'environ 25 % la saison précédente. Selon la Fédération nationale des groupements de producteurs de coton du Togo (FNGPC), la production est passée de 52 528 tonnes à 46 549 tonnes cette année. Ces chiffres ont été annoncés lors de la présentation du bilan annuel par la FNGPC le vendredi 30 juin 2023 à Kara. Pendant cette campagne, une superficie de 66 017 hectares a été exploitée, avec un rendement de 705 kg/ha, contre 68 708 hectares et un rendement de 765 kg/ha en 2022.

Cette nouvelle diminution porte à plus de 66 % la tendance à la baisse de la production entre 2019 et 2023. En effet, lors de la campagne 2018-2019, la production atteignait 137 266 tonnes de coton-graine. La FNGPC explique cette contre-performance par "la démobilitation des producteurs, l'impact des aléas climatiques et surtout l'invasion de nouveaux ravageurs". En effet, certains cotonculteurs se sont tournés vers la culture du soja, en raison des conditions de marché plus favorables pour ce produit de rente, sa demande croissante sur les marchés nationaux et internationaux, et un débouché garanti par la PIA avec l'appui du MIFA (Mécanisme incitatif de finance agricole fondé sur le partage de risques). Pour la campagne 2023-2024, le réseau prévoit une production d'au moins 93 500 tonnes de coton-graine sur une superficie de 110 000 hectares, soit un rendement moyen de 850 kg/ha.

KENYA

La croissance économique ralentit au 1er trimestre 2023, à 5,3%

Le ralentissement de la croissance sur les trois premiers mois de l'année en cours s'explique essentiellement par les mauvaises performances des secteurs de l'industrie manufacturière et de la construction.

L'économie kenyane a enregistré une croissance de 5,3 % en glissement annuel au premier trimestre 2023 contre 6,2 % au cours de la même période de 2022, selon des données publiées mardi 4 juillet par l'Office national de la statistique (KNBS).

Le rythme de croissance a été largement affecté par les mauvaises performances des secteurs de l'industrie manufacturière et de la construction, mais le secteur agricole a connu un rebond, soutenant de manière significative la croissance, a-t-on précisé de même source.

Entre le 1er janvier et le 31 mars de l'année en cours, l'agriculture a progressé de 5,8% contre une contraction de 1,7% durant la période correspondante de l'année écoulée, grâce notamment à des conditions météorologiques favorables. La croissance du secteur du tourisme a presque doublé sur les trois premiers mois de 2023, comparativement à la même période de 2022.

Le KNBS a d'autre part indiqué que les recettes d'exportation du Kenya ont augmenté de 9,4 % au premier trimestre 2023 pour atteindre 233 milliards de shillings kenyans (1,7 milliard de dollars), alors que les importations ont enregistré une hausse modérée de 2,1 %, à 536,6 milliards de shillings (3,8 milliards de dollars).

L'augmentation des recettes des exportations découle essentiellement de la hausse des exportations du thé, du fer, de l'acier, du minerai de titane et de ses concentrés.

NIGER

La Chine annonce la construction d'un parc industriel multisectoriel

Le parc industriel, qui sera implanté à Niamey, devrait couvrir plusieurs domaines, dont l'agroalimentaire, l'industrie manufacturière et la transformation des minerais. La Chine va construire un parc industriel multisectoriel dans la capitale nigérienne, Niamey, a annoncé l'ambassadeur de la République populaire de Chine près le Niger, Jiang Feng, lundi 3 juillet.

« La construction de ce parc industriel est la concrétisation des résultats du Forum d'investissement Chine-Niger, qui s'est tenu avec un grand succès le 26 avril 2023 dans la capitale nigérienne, sous la présidence du Premier ministre, chef du Gouvernement, SEM Ouhoumoudou Mahamadou », a-t-il déclaré à l'issue d'une rencontre avec le président nigérien Mohamed Ba-

zoum.

Soulignant que « la Chine fait ce qu'elle dit et dit ce qu'elle fait », le diplomate a également précisé que le parc industriel couvrira plusieurs domaines, dont l'agroalimentaire, l'industrie manufacturière et la transformation des minerais.

Le diplomate chinois a, par ailleurs, indiqué avoir présenté au président Bazoum un bref

compte-rendu de la visite qu'il a effectuée récemment à Agadem II, point de départ du Pipeline Export Niger-Bénin (PENB). Cet oléoduc long de près de 2000 km doit relier le gisement pétrolier d'Agadem, dans l'extrême-est du Niger, au port béninois de Sèmè d'où sera évacué, pour la première fois, du brut nigérien extrait par la China National Petroleum Corporation (CNPC).

NOUVEAU FONDS D'ACCÉLÉRATION DES INFRASTRUCTURES D'AFRICA 50

Les premières institutions africaines engagées

Un total de dix-sept institutions ont donné leur accord pour participer à ce fonds, qui vise à capter une part significative des 98 000 milliards \$ d'actifs gérés dans le monde, afin de financer le déficit infrastructurel en Afrique, comme l'a souligné le président de la BAD, Akinwumi Adesina.

Lundi 3 juillet à Lomé, dix investisseurs institutionnels africains, en plus de la Société financière internationale (SFI), ont rejoint ou émis l'intention d'investir dans le Fonds d'accélération pour les infrastructures (IAF) d'Africa50, dont l'objectif est de mobiliser 500 millions \$ en fonds propres, pour financer le développement d'infrastructures essentielles en Afrique.

D'après les informations, cinq autres institutions essentiellement marocaines, absentes à Lomé, devraient également signer, dans les jours à venir, l'accord d'adhésion au tour de table de cette institution qui se positionne comme un « outil crucial » pour combler le déficit de financement des infrastructures en Afrique, estimé à plus de 100 milliards \$ chaque année selon la Banque africaine de développement (BAD).

« Avec ce Fonds, nous positionnons le Groupe Africa50 pour qu'il joue un rôle de premier plan en aidant à tirer parti des plus de 98 000 milliards \$ d'actifs sous gestion dans le monde », a déclaré Akinwumi Adesina, président de la BAD et du Conseil d'administration d'Africa50.

« La croissance rapide des secteurs tels que l'énergie, l'eau, l'assainissement, le transport, la logistique, les télécommunications et les infrastructures sociales sur tout le continent africain entraîne la nécessité d'investir dans ces domaines. Pour soutenir cette initiative, nous avons déjà identifié 17 investisseurs africains hautement qualifiés. Cette signature est une étape très importante, nous attendons davantage encore dans les semaines et les mois

qui viennent », a déclaré Vincent Le Guennou, CEO de l'Africa50 Infrastructure acceleration fund (IAF).

Le portefeuille de ces acteurs influents qui embarquent englobe des fonds souverains, des institutions de financement du développement (IFD), des banques de premier plan, des fonds de pension, des gestionnaires d'actifs et des organismes de retraite. Concrètement, en plus de la BAD qui investit 20 millions \$ et du groupe Africa50 lui-même, il faut noter la présence à Lomé de plusieurs autres acteurs qui ont paraphé l'accord. Parmi eux, on peut citer la Banque ouest-africaine de développement (BOAD), la Nigeria Sovereign Investment Authority (NSIA), la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA), la CNSS du Togo, la Loterie nationale du Togo (LO-NATO), la CNPS de Côte d'Ivoire, la CNPS du Cameroun, la Caisse de dépôts et d'investissement du Maroc, Attijariwafa Bank, la Caisse de dépôts et consignation du Bénin et la SFI.

« Réunir un si grand nombre d'institutionnels africains dans le tour de table d'un fonds d'infrastructures africain est une première en Afrique. Exemple de l'Afrique qui se mobilise pour trouver des solutions aux challenges africains », s'est réjoui Alain Ebobisse (photo), directeur général d'Africa50, qui revendique avoir déjà injecté un total de 6,6 milliards \$ dans les infrastructures essentielles sur le continent.

Pour le responsable, l'objectif est d'en arriver rapidement, dans « un ou deux mois », au closing de ce fonds. Avec la présence soutenue de la BAD, Africa50 espère embarquer d'autres acteurs continentaux et internationaux dans cette aventure.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE CHLEF
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
N° D'IDENTIFICATION FISCALE: 099802019121821
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 11 /2023

Le directeur des équipements publics de la wilaya de chlef sur délégation de responsable du programme lance un avis d'appel d'offres national ouvert pour : Aménagement des établissements scolaires cycle secondaire à travers la wilaya :

- Lot N° 01 : Aménagement de l'étanchéité au lycée DJILALI BOUNAMA - CHLEF
- Lot N° 02 : Aménagement de chauffage central au lycée KLOUDRI BOUJALIA ABELKADER (nouvelle ville) commune de CHETTIA
- Lot N° 03 : Aménagement de chauffage central au lycée M'HAMED BREZINA- OULED FARS
- Lot N° 04 : Aménagement de l'étanchéité au lycée ALI CHIHANE HAY AL HOURIA - CHLEF
- Lot N° 05 : Aménagement d'un lycée MAACHE AÏSSA à SIDI ABERRAHMANE

CONDITIONS DE PARTICIPATION:

Ne peuvent soumissionner que les entreprises ou groupement pour un lot ou plusieurs lots ayant :

A- Capacités professionnelles

Pour lot N°01, 02 et 03 :

➢ Le certificat de qualification et de classification professionnelle en cours de validité, activité principale ou secondaire en Bâtiment, catégorie « I et plus », en cours de validité le jour d'ouverture des plis.

Pour les lots N°04 et 05:

➢ Les micro entreprises créés dans le cadre du dispositif de l'A.N.S.E.J ou de la E.N.G.E.M ou de la C.N.A.C et spécialisés dans le domaine du bâtiment justifié par la présentation d'une copie de la décision d'action d'avantage au titre de la réalisation des travaux de BTPH ou même nature délivrée par l'A.N.S.E.J ou de la E.N.G.E.M ou de la C.N.A.C

NB : le délai de l'offre considérée est supérieure au délai administratif proposé l'offre sera rejetée

PRESENTATION DE L'OFFRE :

Le soumissionnaire devra cacheter son offre, en utilisant trois (03) enveloppes intérieures séparées portant selon le cas, la mention:

- « Dossier de candidature »
- « Offre technique »
- « Offre financière »

Les trois enveloppes intérieures devront également comporter le nom et l'adresse du soumissionnaire.

L'enveloppe extérieure devra comporter la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°11...../2023
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE CHLEF

Projet Aménagement des établissements scolaires cycle secondaire à travers la wilaya:

- Lot N° 01 : Aménagement de l'étanchéité au lycée DJILALI BOUNAMA - CHLEF
- Lot N° 02 : Aménagement de chauffage central au lycée KLOUDRI BOUJALIA ABELKADER (nouvelle ville) commune de CHETTIA
- Lot N° 03 : Aménagement de chauffage central au lycée M'HAMED BREZINA- OULED FARS
- Lot N° 04 : Aménagement de l'étanchéité au lycée ALI CHIHANE HAY AL HOURIA - CHLEF
- Lot N° 05 : Aménagement d'un lycée MAACHE AÏSSA à SIDI ABERRAHMANE

A'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLS ET EVALUATION DES OFFRES

Est adressée à Monsieur Le Directeur des Equipements Publics, boulevard des Martyrs siège des trois (03) directions techniques à Chlef.

- La durée de préparation des offres est fixée à 15 jours à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offres national ouvert dans la presse nationale en langue nationale et en langue française ou Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Publics (BOMOP).
- La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de la préparation des offres avant 11H00.
- Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légale la date retenue pour la remise des offres et l'ouverture des plis sera le premier jour ouvrable qui suit.
- La date d'ouverture technique et financière aura lieu à la date de dépôt des offres à 11H00.

Les offres resteront valides pendant une période équivalente à la durée de la préparation offres augmentée de trois (03) mois à compter de la date du dépôt des offres.

NB : Les soumissionnaires sont cordialement invités à la séance d'ouverture candidature, technique et financière des plis au niveau de la direction des Equipements Publics de Chlef.

Les Enjeux Eco: 06/07/2023

ANEP 2316016714

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TIZI-OUZOU
DAIRA DE TIZI-OUZOU
COMMUNE DE TIZI-OUZOU
NIF de la Commune:41000200001501901000

2ème AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N°11/SMP/DAF/CTO/2023.

Après l'annulation de l'avis d'attribution provisoire du marché pour dans les quotidiens: «EL FADJRI» en date du 29/05/2023 et «L'expression» en date du 31/05/2023 ainsi que dans le BOMOP. Et ce Pour motif: dépassement d'attribution de programme.

Le président de l'assemblée populaire communale de Tizi-Ouzou lance un 2ème avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales N°11/SMP/DAF/2023 dont l'inutile de l'opération: « Acquisition casiers de rangement au profit des élèves des écoles primaires de la commune »

ELIGIBILITE:

Il s'agit d'un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales, destiné à toutes personnes physiques ou morales en qualité de fabricant, inscrit au registre de commerce.

- Activant dans le mobilier de bureau.
- Ayant déjà réalisés des prestations analogues ou similaires au projet du cahier des charges (casiers de rangements ou rayonnage de bibliothèque, salle d'archives, ou autre) Justifié par des attestations de bonne exécution ou procès verbal de réception définitive.
- Ayant une moyenne de chiffre d'affaire des trois (03) meilleures années sur les cinq (05) dernières années supérieur ou égale à 15 millions de dinars (le chiffre d'affaire justifié par la moyenne des bilans financiers et émanant de la déclaration fiscale dûment visé par l'organisme financier en l'occurrence les impôts).

Les soumissionnaires intéressés par le présent avis, peuvent procéder au retrait du cahier des charges au siège ancienne mairie placette LAMARI Meziane de la commune de Tizi-Ouzou, service des marchés publics. Contre paiement d'une quittance de cinq mille: 5000,00 DA.

Les offres, doivent être présentés dans Trois (03) enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet d'un 2ème avis d'appel d'offres ainsi que la mention «dossier de candidature», «Une offre technique», « Une offre financière» selon le cas, ces enveloppes sont mise dans une autre enveloppe cachetée et anonyme portant la mention « à ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres» un 2ème avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N°11/2023. Portant: «Acquisition casiers de rangement au profit des élèves des écoles primaires de la commune.»

A- Dossier de candidature

- Déclaration de candidature jointe en annexe dûment renseignée, signée, cachetée et datée.
- Déclaration de probité jointe en annexe dûment renseignée, signée, cachetée et datée.
- Statut pour les sociétés.
- Registre de commerce.
- Déclaration d'existence.
- Copie du numéro d'identification fiscale (NIF).
- Copie du numéro d'identification statistique (NIS).
- Copie de l'extrait de rôles datant de moins d'un (01) mois apuré ou avec échéancier.
- document relatifs aux pouvoirs habilitants les personnes à engager l'entreprise.

• Références professionnelles, justifiées par des attestations de bonne exécution et/ou procès verbal de réception définitive.

• Attestation de fabricant délivrés par la chambre de commerces pour les fabricants.

• Les moyens humains avec les pièces justificatives notamment l'attestation d'affiliation CNAS en cours de validité accompagnée d'un justificatif de fonction.

• La main d'œuvre justifié par: déclaration et demande d'affiliation d'un assuré social (CO) plus affiliation en cours de validité

• Les moyens matériels avec les pièces justificatives notamment les factures d'achat et carte grise plus assurance en cours de validité justifié par un rapport d'expertise et d'évaluation des matériels établis par commissaire-priseur ou expert automobile datée d'une année ou contrat de location notarié.

• Ayant une moyenne de chiffre d'affaire des trois (03) meilleures années sur les cinq (05) dernières années supérieur ou égale à 15 millions de dinars (le chiffre d'affaire justifié par la moyenne des bilans financiers et émanant de la déclaration fiscale dûment visé par l'organisme financier en l'occurrence les impôts).

B- Une offre technique

• Déclaration à souscrire renseignée, signée, Cachetée et datée.

• Délai de livraison.

• Délai de garantie. (avec lettre d'engagement)

• Cahier des charges dûment rempli, signé, cacheté et daté portant dans sa dernière page la mention « Lu et accepté ».

• Mémoire technique renseignée, signé, cacheté et datée.

C- Une offre financière

• Lettre de soumission (renseigné, signée, cachetée et datée).

• Bordereau des prix unitaires (renseigné, signé, cacheté et daté).

• Détail quantitatif et estimatif (renseigné, signé, cacheté et daté).

• La Durée de préparation des offres est fixée à vingt et un (21) jours à compter de la date de la parution de l'annonce dans la presse nationale ou le BOMOP.

• Le dernier délai de dépôt des offres est fixé au dernier jour de la date de la première parution du présent avis d'appel d'offres dans la presse à 10H 00 mn.

• Les soumissionnaires doivent déposer leurs offres, à l'ancienne mairie rue LAMARI Meziane (service des marchés publics).

• Les soumissionnaires sont conviés à l'ouverture des plis, qui aura lieu en séance publique le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à 10 h 30 mn au siège de la commune de Tizi-Ouzou, au cas où ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, elle sera différée au jour ouvrable suivant.

• La durée de validité de l'offre est fixée à la durée de préparation des offres qui est vingt et un (21) jours augmentée de Quatre vingt dix (90) jours (111 jours) à compter de la date de la première parution du présent avis d'appel d'offres dans la presse nationale ou le BOMOP.

Les Enjeux Eco: 06/07/2023

ANEP 2316016724

Les Enjeux
Eco

Le quotidien
de l'Economie

Espace
Pub

CÉRÉALES UKRAINIENNES

«Aucune raison» de prolonger l'accord selon la Russie

La Russie a dit mardi ne voir « aucune raison » de prolonger l'accord sur les exportations de céréales ukrainiennes expirant le 17 juillet prochain. Elle se plaint depuis des mois d'entraves à ses propres livraisons de produits agricoles.

Or, si elle met réellement ses menaces à exécution, de nombreux pays d'Afrique seront impactés par une augmentation du prix de ces denrées alimentaires et ne pourraient plus subvenir à leurs besoins, alerte le Programme alimentaire mondial. Le doute plane sur la prolongation de l'Initiative de la mer Noire, dont l'échéance est prévue au 17 juillet. Pour rappel, cet accord, signé en juillet 2022 entre la Russie, l'Ukraine, la Turquie et les Nations unies, permet les exportations de céréales ukrainiennes. Il est crucial pour l'approvisionnement alimentaire mondial. Le texte a été renouvelé à plusieurs reprises depuis, dont la dernière fois en mai pour deux mois, à l'issue d'intenses négociations.

Ce lundi, le chancelier allemand Olaf Scholz et le président ukrainien Volodymyr Zelensky ont appelé à ce qu'il soit prolongé au-delà de la date butoir. Mais la Russie pourrait bloquer cette possibilité. « Dans ces conditions, il est évident qu'il n'y a aucune raison de poursuivre l'accord qui expire le 17 juillet », a indiqué le ministère russe des Affaires étrangères dans un communiqué ce mardi 4 juillet. Déjà la veille, l'envoyé russe aux Nations unies à Genève, Guennadi Gatilov, avait estimé qu'il n'existait aucune raison de prolonger l'accord. Les capitales occidentales bloquent tout progrès concernant la reconexion de la Banque agricole russe au système bancaire mondial SWIFT, a-t-il déclaré au journal russe Izvestia. « Ce

que nous voyons aujourd'hui ne nous donne pas de raisons d'accepter le maintien du statu quo », a-t-il dit.

Des menaces de longue date

La Russie se plaint notamment que son secteur agricole, l'un des plus grands producteurs au monde, soit impacté par les sanctions adoptées par les Occidentaux, qui « bloquent les exportations agricoles russes ». Elle accuse aussi l'Ukraine d'avoir fait exploser début juin un important pipeline reliant la ville russe de Togliatti au port ukrainien d'Odessa qui servait pour l'exportation d'ammoniac et d'engrais. S'il était désactivé depuis le début de l'offensive russe en février 2022, Moscou militait pour sa remise en route, jusqu'à l'explosion. Enfin, la Russie accuse les Occidentaux d'accaparer les exportations de céréales ukrainiennes destinées à l'Afrique et à l'Asie, transformant l'accord en « une exportation purement commerciale de nourriture ukrainienne vers des pays bien nourris », selon le ministère russe des Affaires étrangères. Selon Moscou, les pays les plus pauvres n'ont reçu que 2,6% du fret agricole envoyé depuis l'Ukraine, contre 81% vers des « pays à revenu élevé et intermédiaire supérieur ».

L'Ukraine accuse de son côté la Russie d'avoir arrêté l'enregistrement des navires ukrainiens depuis le 26 juin, provoquant le blocage de la mise en œuvre de l'accord. Selon le ministre ukrainien des Infrastructures Oleksandre Koubraok, 29 navires chargés de 1,4 million de tonnes

de céréales sont actuellement en attente dans le détroit du Bosphore faute d'inspections.

Un accord vital pour les pays pauvres

L'invasion de l'Ukraine par la Russie fin février 2022 a vu les ports ukrainiens sur la mer Noire bloqués par des navires de guerre jusqu'à l'accord, signé en juillet 2022, qui a permis le passage de céréales essentielles à l'approvisionnement mondial.

« Si l'initiative de la mer Noire n'est pas renouvelée, l'Afrique de l'Est (sera) très durement touchée. Un certain nombre de pays dépendent du blé ukrainien. Sans ce blé, les prix des denrées alimentaires augmenteraient de manière significative », a averti fin juin Dominique Ferretti, spécialiste des urgences au bureau régional pour l'Afrique du Programme alimentaire mondial (PAM), lors d'une visio-conférence depuis Nairobi.

Le secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres s'est dit « inquiet » pour l'avenir de l'accord, et Kiev a assuré n'être « pas très optimiste ». Or, sans renouvellement de l'accord, « des ménages ne seront plus en mesure de satisfaire leurs besoins élémentaires », a insisté Dominique Ferretti. Depuis la signature de l'accord, quelque 32,4 millions de tonnes ont été exportées, selon l'ONU. La moitié des exportations était du maïs, et un plus d'un quart du blé.

FRANCE

La production industrielle confirme son rebond en mai à +1,2%

La production industrielle a progressé de +1,2% au mois de mai, tandis que la seule production manufacturière a augmenté de +1,4%, d'après l'Insee. Elle s'est orientée à la hausse dans une grande majorité de secteurs, notamment l'automobile et l'agro-alimentaire. L'institut s'inquiète néanmoins de la situation des industries très consommatrices d'énergie, comme la sidérurgie et la fabrication de papier, qui enregistrent une forte baisse, autour de -20%.

La production industrielle, surveillée de près en raison de son impact sur la croissance économique, confirme son rebond. Après avoir augmenté de +0,8% en avril, elle a enregistré une hausse de +1,2% en mai, selon les données publiées ce mercredi 5 juillet par l'Insee. C'est mieux qu'attendu puisque les économistes interrogés par Reuters attendaient plutôt en moyenne une production industrielle en baisse de -0,2%.

La production manufacturière a augmenté de +1,4% en mai. Elle a été tirée par une très forte hausse de +45,1% de la production dans le secteur cokéfaction-raffinage « avec la fin des mouvements de grève dans les raffineries », a détaillé l'Institut national de la statistique. Les grèves dans les raffineries avaient provoqué une chute de -25,8% de la production en avril et de -13,3% au cours des trois derniers mois, par rapport à la même période de l'année dernière.

Sur les trois derniers mois (mars à mai) comparé à la même période de l'an passé, la production industrielle est en hausse de 1,5%, et de 2,1% pour la production manufacturière.

L'automobile et l'agro-alimentaire repartent à la hausse. En mai sur un mois, la grande majorité des secteurs sont orientés à la hausse. Notamment l'automobile avec une augmentation de +5,8%, après -1,7% en avril. Ce secteur a progressé de +25,4% sur les trois derniers mois, comparés à la même période de l'an dernier. L'industrie automobile est « moins affectée qu'il y a un an par les difficultés d'approvisionnement en composants électroniques », explique l'Insee.

La fabrication de biens d'équipement augmente de +1,5% sur un mois et de +8% sur les trois derniers mois comparés à la même période de 2022. Celle de la production dans les industries agro-alimentaires grimpe de +1,6%, après -0,5% un mois plus tôt.

En revanche, la catégorie « autres matériels de transport » qui comprend l'aéronautique, est en recul de -2,1% sur un mois, tout comme le secteur textile-habillement, qui baisse de -2,9%, et la pharmacie qui subit un tassement de -1,8%.

Mais l'inquiétude concerne surtout « la production de certaines branches intensives en énergie [qui] baisse fortement », relève l'Insee. C'est notamment le cas pour la sidérurgie, qui voit sa production chuter de -19,1% sur les trois derniers mois, comparés à la même période de 2022. Idem pour la fabrication de pâte à papier, de papier et de carton qui diminue de -24,2% et celle de produits chimiques de base, en recul de -13,1% sur la même période.

TURQUIE

L'inflation ralentit à 38,2% en juin

L'inflation en Turquie a ralenti en juin à 38,2% sur un an, son plus bas niveau en dix-huit mois, selon les données officielles publiées mercredi. Sur un mois, la hausse des prix à la consommation s'élève à 3,9%. L'inflation était passée en mai sous la barre des 40% pour la première fois depuis décembre 2021, mais les analystes s'attendent à un possi-

ble rebond en juillet sous l'effet de la chute de la livre turque, qui a perdu 23% de sa valeur face au dollar depuis fin mai. Les chiffres officiels sont toutefois contestés par les économistes indépendants du Groupe de recherche sur l'inflation (Enag), selon lesquels la hausse des prix à la consommation s'élève à 108,6% sur les douze mois écoulés. Le

président Recep Tayyip Erdogan, réélu fin mai, a dit vouloir faire de la lutte contre l'inflation sa priorité.

Celle-ci avait dépassé les 85% à l'automne avant de ralentir mois après mois depuis novembre, un tassement qui s'explique toutefois par un « effet de base », les prix ayant continué à augmenter mois après mois, mais moins fortement qu'un an plus

tôt, et par des mesures de gratuité du gaz pour les ménages. Pour tenter d'endiguer l'inflation, la Banque centrale turque a relevé fin juin son taux directeur de 8,5% à 15%, abandonnant pour la première fois en deux ans les mesures économiques non conventionnelles défendues par le président Erdogan.

MÉTAUX RARES

Bruxelles s'inquiète des restrictions à l'export mise en place par la Chine

La Commission européenne s'est dite « inquiète » des restrictions que la Chine va imposer sur les exportations de deux métaux rares, indispensables aux semi-conducteurs et dont elle est le principal producteur. Bruxelles appelle Pékin à respecter les règles de l'OMC et se dit prête à envisager « des actions » si tel n'était pas le cas.

La Chine a fait forte impression ce lundi en dégageant des mesures de restriction sur les exportations de deux métaux rares. Ainsi, à compter du 1er août, les exportations de gallium et de germanium nécessiteront une licence avant de pouvoir être autorisées. De plus, le destinataire final des exportations et l'objet de leur utilisation devront être précisés, ont annoncé les autorités chinoises, justifiant ces mesures par la nécessité de « préserver la sécurité et les intérêts nationaux ».

Or, ces métaux sont indispensables pour les semi-conducteurs, composants incontournables dans de nombreux objets du quotidien, comme les smartphones,

les voitures connectées, mais aussi des équipements militaires. La Chine représente 80% de la production mondiale de gallium, que l'on trouve dans les circuits intégrés, les LED et les panneaux photovoltaïques, et autant de la production planétaire de germanium, indispensable pour les fibres optiques et l'infrarouge, selon des chiffres de la Commission.

L'UE prête à envisager « des actions »

Suite à ces annonces, la Commission européenne a indiqué ce mardi 4 juillet préparer « une analyse détaillée de leur impact potentiel sur les chaînes d'approvisionnement mondiales et l'industrie européenne », a indiqué une porte-parole de l'institution.

« La Commission est inquiète que ces restrictions à l'exportation n'aient rien à voir avec la nécessité de préserver la paix, la stabilité et les obligations de non-prolifération liées aux traités internationaux », autant de motifs invoqués par Pékin, a-t-elle poursuivi.

« Nous appelons la Chine à adopter une

approche où les restrictions et contrôles sont basés sur des considérations de sécurité claires dans le respect des règles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) », a ajouté la porte-parole, selon qui l'UE pourrait envisager « des actions dans le cadre de l'OMC ».

Ces restrictions interviennent en tout cas dans un contexte de tensions internationales grandissantes autour des semi-conducteurs, sur fond de rivalité technologique avec les États-Unis. Après avoir mis sur liste noire des entreprises chinoises pour les priver d'accès aux technologies américaines, les États-Unis ont renforcé récemment les restrictions à l'exportation des semi-conducteurs vers la Chine, et font pression sur leurs alliés pour en faire de même. À partir de septembre, les Pays-Bas imposeront justement des restrictions pour l'exportation de technologies destinées à la fabrication de puces électroniques. La Chine, qui cherche à devenir autonome dans la conception de semi-conducteurs, dénonce ces mesures qui visent selon elle

à maintenir la suprématie américaine dans ce domaine.

Quant à la Commission européenne, elle a proposé en mars une nouvelle législation pour réduire la dépendance de l'UE aux semi-conducteurs provenant d'Asie. Objectif : multiplier par deux la part qu'elle représente dans la production mondiale de puces, pour la porter à 20% d'ici à 2030 - contre 10% environ actuellement - en mobilisant 43 milliards d'euros d'investissements publics et privés en faveur de cette industrie. Et pour cause, l'entreprise taïwanaise TSMC produit la quasi-totalité (avec Samsung) des puces ultra-performantes présentes dans les processeurs de nos ordinateurs et smartphones. Problème, la Chine souhaite depuis plusieurs années mettre la main sur l'île et ses entreprises et se montre de plus en plus menaçante. En cas de prise de TSMC par la Chine, les Européens pourraient alors être incapables de se fournir en semi-conducteurs de pointe.

DEVICES

Le dollar stable avant les minutes de la Fed

Le dollar restait stable mercredi face à l'euro, les investisseurs attendant le compte rendu, ou minutes, de la dernière réunion de la Réserve fédérale américaine (Fed) pour y glaner des indices sur la future politique monétaire. Vers 09H05 GMT (11H05 à Paris), le billet vert montait de 0,11% à 1,0891 dollar pour un euro. Les Bourses mondiales en hausse portées par l'inflation américaine, «la fin de la semaine pourrait être mouvementée avec les minutes de la Fed» plus tard mercredi «et le rapport sur l'emploi vendredi», commente Lukman Otunuga, analyste chez FXMT.

Lors de sa réunion de juin, la Fed a laissé ses taux inchangés, mais depuis, ses responsables s'efforcent de convaincre que leur lutte contre l'inflation n'est pas finie et que le resserrement va se poursuivre. Les minutes de la réunion pourraient donc permettre aux investisseurs de mieux comprendre dans quelle mesure les dirigeants de la Fed toléreront un affaiblissement de l'économie américaine pour privilégier leur lutte contre l'inflation.

Le Yuan en recul «Le marché anticipe une autre hausse des taux ce mois-ci, mais est moins certain qu'une deuxième montée de 0,25 point de pourcentage aura lieu cette année», rappelle Neil Wilson, analyste chez Finalto.

Le yuan reculait pour sa part de 0,37% à 7,2433 yuans pour un dollar après un indicateur décevant: l'activité des services a progressé en juin, mais la croissance est en perte de vitesse, selon l'indice des directeurs d'achat (PMI) indépendant. Mais le retrait du yuan est freiné malgré des signes de faiblesse de la reprise chinoise car «la banque centrale chinoise soutient la devise» en fixant une fourchette de prix élevée, commente Stephen Innes, analyste chez SPI AM.

JAPON

La Bourse de Tokyo clôture en léger recul

La Bourse de Tokyo a terminé en légère baisse mercredi alors que les investisseurs attendaient des données économiques américaines, notamment sur l'emploi, et ajustaient leurs positions avant la saison des résultats. L'indice vedette Nikkei a lâché 0,25% à 33.338,70 points et l'indice élargi Topix a quasiment stagné (-0,01%) à 2.306,03 points. La faiblesse du marché japonais, au lendemain d'un jour férié à la Bourse de New York, est le résultat d'un «manque d'opportunités d'achats» sur fond de prudence face à un sentiment de surchauffe après les gains des dernières semaines, a commenté Toshiyuki Kanayama dans une note de Monex. A Hong Kong, l'indice Hang Seng lâchait 1,5% vers 06H50 GMT, notamment plombé par la chute de banques chinoises après que Goldman Sachs a

dégradé son évaluation pour plusieurs établissements financiers majeurs. Le groupe japonais Rakuten (+0,59% à 520 yens) a annoncé mardi avoir déposé une demande d'introduction à la Bourse de Tokyo pour sa filiale de services financiers Rakuten Securities Holdings établie en octobre dernier, expliquant dans un communiqué vouloir mettre en place «un système permettant une prise de décision rapide dans chacune» de ses activités. La date de cette introduction, dépendant de l'examen des autorités de régulation et de l'accord de la Bourse de Tokyo, n'a pas encore été décidée, a annoncé le groupe.

Le géant japonais du prêt-à-porter Fast Retailing a perdu 2,53% à 35.700 yens après avoir annoncé la veille des ventes en recul de 3,4% sur un an en juin dans ses magasins

Uniqlo et en ligne au Japon, citant de moins bonnes ventes de ses articles d'été en deuxième partie de mois à cause de la baisse des températures. Le dollar remonta par rapport au yen, à raison d'un dollar pour 144,61 yens vers 06H50 GMT contre 144,47 yens mardi à 21H00 GMT. L'euro progressait aussi à 157,46 yens contre 157,17 yens la veille, et s'échangeait pour 1,0887 dollar contre 1,0879 dollar mardi. Le marché du pétrole évoluait en ordre dispersé après la remontée des cours mardi consécutive à l'annonce par l'Arabie saoudite et la Russie, deux des trois premiers producteurs mondiaux de brut, de baisses de leur offre. Vers 06H40 GMT le baril de WTI américain gagnait 1,39% à 70,76 dollars et celui de Brent de la mer du Nord perdait au contraire 0,7% à 75,72 dollars.

POINT-MARCHÉS

Les marchés mondiaux se replient en attendant des indicateurs économiques

Les Bourses européennes ont ouvert en baisse mercredi, dans le sillage des bourses asiatiques, prises en étau entre des données décevantes sur la reprise économique en Chine et l'attente des minutes de la Fed, qui seront publiées après la clôture en Europe. Vers 07H30 GMT, Paris lâchait 0,52% Francfort 0,63%, Londres 0,47% et Milan 0,26%.

En Asie, les Bourses chinoises, qui avaient elles aussi ouvert en baisse, gardaient la même tendance dans les derniers échanges. Tokyo a clôturé en léger repli de 0,25%. Les investisseurs ont été déçus de l'activité dans les services en Chine, qui a progressé en juin mais à l'un des rythmes les plus faibles de l'année. L'indice des directeurs d'achat (PMI), rendu public par le groupe de médias Caixin et S&P Global, s'est établi à 53,9 points le mois dernier, un ralentissement comparé aux 57,1 enregistrés en mai. «Les PMI chinois de juin confirment le ralentissement marqué de la reprise au cours du deuxième trimestre, ce qui nécessite de nouvelles mesures concrètes de soutien des autorités qui se font encore attendre», regrette Xavier Chapard, de la Banque Postale AM.

Les marchés attendent la publication de plusieurs indicateurs macroéconomiques, notamment aux Etats-Unis. «Les publications de l'ISM pour les services jeudi et des

créations d'emplois vendredi seront suivies de près. Il faudrait une forte dégradation de ces indicateurs pour empêcher la banque centrale américaine (Fed) de remonter de nouveau ses taux en juillet après sa pause de juin», détaille Xavier Chapard. L'institution monétaire doit par ailleurs publier à 18H00 GMT le compte-rendu de sa réunion de politique monétaire tenue les 13 et 14 juin, à l'issue de laquelle la Fed avait marqué une pause dans les hausses de taux successives décidées depuis mars 2022. La prochaine réunion de la Fed se tiendra les 25 et 26 juillet. Quasiment tous les responsables de l'institution se sont prononcés à la mi-juin en faveur d'une nouvelle hausse.

Adidas perd sa DRH

L'équipementier sportif Adidas (-0,58%) a annoncé mercredi le départ prématuré de sa directrice des ressources humaines Amanda Rajkumar, membre du directoire, dont le mandat prendra fin après le 15 juillet. Adidas traverse une passe difficile

depuis la fin brutale de sa collaboration avec le bouillonnant rappeur Ye. Alors que l'institut munitchois IFO fait état de perspectives dans l'automobile allemande au plus bas depuis la crise de 2008, les constructeurs évoluaient dans le rouge à Francfort vers 07H20 GMT: BMW (-0,23%), Volkswagen (-0,47%), Mercedes-Benz (-0,67%).

À l'heure où l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) tient son séminaire international mercredi et jeudi, les cours du pétrole prenaient des directions différentes vers 07H25 GMT. Le baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en septembre lâchait 0,34% à 75,99 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI) pour livraison en août, prenait quant à lui 1,81% à 71,06 dollars. Le billet vert avançait (+0,21%) face à l'euro, à 1,0902 dollar pour un euro. Le bitcoin était stable (-0,05%) à 30.790 dollars.

CAC40

Dans le rouge après la publication des indices PMI

La Bourse de Paris débute la séance en baisse mercredi matin, les investisseurs adoptant une position d'attente avant la réouverture de Wall Street et la publication de plusieurs indicateurs économiques. L'indice CAC40 - recule de 0,5% à 7330 points.

Privé de sa boussole américaine, le marché parisien avait enchaîné deux séances de consolidation lundi et mardi, enfonçant le seul des 7400 points tout en parvenant à se maintenir à quelques encablures de ses plus hauts historiques.

Si les signes de ralentissement de l'économie mondiale incitent les investisseurs à revoir leurs anticipations au titre du second semestre, une récession semble loin d'être imminente et le scénario d'un 'atterrissage en douceur' reste entier.

De plus en plus, les marchés mondiaux semblent prêts pour

un scénario rose: pas de récession cette année, un fort rebond des bénéfices au cours des 18 prochains mois et une normalisation rapide de l'inflation», souligne Vincent Chaigneau, directeur de la recherche chez Generali Investments. Dès lors, les vendeurs sont susceptibles de s'exposer à des moments difficiles, préviennent de leur côté les stratèges de Danske Bank.

On constate d'ailleurs qu'une sous-pondération des actions et des valeurs cycliques s'est révélée être un très mauvais choix au cours du premier semestre», rappelle la banque danoise.

La séance devrait être plus animée que la veille sur les places boursières du fait de la réouverture de la Bourse de New York après le long week-end d'Indépendance Day.

Les contrats à terme sur les indices de référence américains

suggèrent pour l'instant une reprise dans le rouge, de l'ordre de 0,1%.

Le repli des 'futures' peut notamment s'expliquer par le fait que les rendements des emprunts d'Etat sont repartis à la hausse lundi, celui du 10 ans américain s'établissant désormais à 3,85%, un plus haut de quatre mois. En attendant la réouverture de Wall Street, les investisseurs européens vont pouvoir se focaliser sur quelques statistiques de premier plan, dont de nouvelles données sur l'inflation en Europe.

Les opérateurs seront particulièrement attentifs, à 11h00, à la publication des prix à la production industrielle en zone euro, qui devraient confirmer le reflux graduel des pressions inflationnistes.

Les intervenants ont pris également connaissance en début de matinée, des derniers indices

PMI européens pour le secteur des services.

L'indice PMI* composite HCOB de l'activité globale (une moyenne pondérée de l'indice PMI HCOB de la production manufacturière et de l'indice PMI HCOB de l'activité du secteur des services) est passé de 52,8 en mai à 49,9 en juin en Zone Euro, soit un plus bas depuis 6 mois indique S&P Global qui publie ces données.

En France, l'indice PMI* HCOB de l'activité commerciale - qui compare le volume d'activité du mois en cours à celui du mois précédent - ressort à 48,0 en juin contre 52,5 en mai. Après quatre mois de croissance continue, l'indice est passé sous le seuil des 50 points, seul qui trace une frontière entre zone de progression de l'activité (au-delà de 50) et zone de contraction (inférieure à 50).

Cours du : 03 Juillet 2023
Valeur : 05 Juillet 2023

BASE	DEVISES	COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD US DOLLAR	135.7046	135.7196
1	EUR EURO	147.5245	147.5951
1	GBP POUND STERLING	171.8432	171.8840
100	JPY JAPANESE YEN	93.6928	93.7225
1	CNY CHINESE YUAN	18.7088	18.7161
1	CHF SWISS FRANC	150.9003	150.9841
1	CAD CANADIAN DOLLAR	102.2719	102.3141
1	DKK DANISH KRONE	19.8141	19.8180
1	SEK SWEDISH KRONA	12.5121	12.5166
1	NOK NORWEGIAN KRONE	12.6225	12.6284
1	AED UAE DIRHAM	36.9455	36.9516
1	SAR SAUDI RIYAL	36.1754	36.1842
1	KWD KUWAITI DINAR	440.8856	441.6518
1	TND TUNISIAN DINAR	43.6070	44.0453
1	MAD MOROCCAN DIRHAM	13.7356	13.7371
1	LYD LIBYAN DINAR	28.1481	28.2926
1	MRU MAURITANIAN OUGUIYA	3.9369	3.9373
1	SDR SPEC. DRA. RIGHTS	180.5073	180.5073

ADIEU SMARTPHONES, BONJOUR AI PIN

Cet appareil remplacera-t-il nos smartphones ?

La start-up Humane vient de dévoiler le nom de son appareil révolutionnaire sans écran et en donne un détail supplémentaire. Animé par une IA, il est conçu pour remplacer avantageusement un smartphone.

Humane cultive l'art du secret en distillant par petites doses des informations sur son accessoire soi-disant révolutionnaire conçu pour supprimer l'écran et remplacer les smartphones. Et cela fait le buzz ! La start-up vient en effet d'annoncer que son assistant de poche portera le nom d'AI Pin. Cet appareil qui s'accroche à un vêtement telle une « broche » (pin en anglais), enfermera de nombreux capteurs, à commencer par une caméra.

Elle permettra à son IA d'interpréter ce qu'il se passe autour de son porteur. Un contexte qui est censé l'aider à mieux répondre aux interactions. Les informations visuelles peuvent être affichées grâce à un projecteur et des gestes des mains servent à déclencher certaines commandes. L'accessoire est animé par une puce Snapdragon de Qualcomm spécifiquement dévelop-

pée pour l'appareil. Humane a comme partenaires Microsoft et même Volvo. On connaît maintenant le nom de l'appareil qui prétend pouvoir remplacer les smartphones.

Un ancien d'Apple dévoile un mystérieux appareil qui pourrait remplacer nos smartphones. Lors d'un TED, le fondateur de la start-up Humane, Imran Chaudhri a présenté un appareil révolutionnaire sans écran. Animé par une IA, il pourrait remplacer un smartphone.

Un vent de mystère et de secret intrigant entoure Humane, une start-up américaine fondée par des anciens d'Apple. L'un de ses deux créateurs, Imran Chaudhri, n'est rien d'autre que le designer de l'interface d'iOS pour l'iPhone. L'autre, c'est sa femme Béthanie Bongiorno qui a travaillé sur l'iPad avec lui. Imran Chaudhri vient justement de participer à une confé-

rence TED durant laquelle il a levé le voile sur un appareil inédit développé par l'entreprise.

Sur la vidéo, filmée lors de cette conférence, le designer montre comment il utilise un accessoire fixé sur son blouson. L'appareil, animé par une IA faite maison, est dénué d'écran. Il est totalement autonome et n'a pas besoin d'être jumelé à un smartphone pour fonctionner. Il répond à des commandes vocales et gestuelles, et peut afficher des informations en les projetant sur des surfaces se trouvant à proximité. Lors de sa démonstration, Imran Chaudhri a ainsi passé un appel téléphonique à son épouse. Les informations de ce coup de fil étaient projetées dans la paume de sa main. Durant ses explications, le designer a grandement vanté les mérites du développement des IA actuelles et expliqué que, justement, sa plateforme a été conçue à partir de zéro pour fonctionner à partir d'une intelligence artificielle.

LA STATION PORTABLE JACKERY EXPLORER 240 :

Une solution d'alimentation portable pour toutes vos aventures !

Ne laissez jamais vos appareils électroniques déchargés lors de vos voyages en plein air. La station portable Jackery Explorer 240 est là pour vous offrir une solution pratique, puissante et portable pour alimenter tous vos appareils électroniques où que vous soyez. Avec la station portable Jackery Explorer 240, vous pouvez prendre vos appareils électroniques partout. Que vous partiez en camping, en voyage ou que vous ayez besoin d'une source d'alimentation d'urgence, cette station d'alimentation portable est conçue pour répondre à tous vos besoins énergétiques. C'est une option en entrée de gamme parfaite pour tout ceux qui souhaitent s'offrir quelques moments en pleine nature sans contrainte.

Puissance portable à portée de main

Avec une capacité de batterie de 240 Wh, le Jackery Explorer 240 peut alimenter vos smartphones, tablettes, ordinateurs portables, petites lampes et autres appareils électroniques essentiels lors de vos déplacements. Ne soyez jamais à court d'énergie, que vous soyez en plein air ou en déplacement.

Polyvalence des ports de sortie

Cette station d'alimentation est équipée de ports USB pour recharger vos appareils USB, d'un

port AC (prise secteur) pour alimenter des appareils nécessitant une prise de courant standard, et d'un port DC pour les appareils fonctionnant à 12 V tels que les équipements de camping. Profitez de la polyvalence des ports de sortie pour alimenter une variété d'appareils en même temps.

Recharge pratique

Le Jackery Explorer 240 offre plusieurs options de recharge. Branchez-le simplement à une prise murale pour une recharge complète en environ 7 heures. Vous pouvez également utiliser un panneau solaire Jackery SolarSaga 100W (vendu séparément) pour recharger la station en plein air. Pour les déplacements en voiture, utilisez un adaptateur allume-cigare pour recharger la station pendant que vous êtes en route.

Facile à transporter

Avec son poids d'environ 3 kg et sa poignée intégrée, le Jackery Explorer 240 est conçu pour être facilement transportable. Emmenez-le partout où vous allez, que ce soit pour le camping, les randonnées, les pique-niques ou les situations d'urgence. Soyez prêt à faire face à tous les imprévus avec une source d'alimentation portable à portée de main.

RESEAUX SOCIAUX

Twitter accuse Microsoft d'utilisation abusive de ses données

Elon Musk accuse Microsoft de ne pas avoir respecté son accord avec Twitter concernant l'utilisation des données du réseau social, un reproche qui s'inscrit notamment dans la course à l'intelligence artificielle, très gourmande en données numériques.

Twitter assure que Microsoft a utilisé plus de données qu'il n'en avait le droit, et qu'il en a communiqué certaines à des agences gouvernementales sans permission. La plateforme, rachetée en octobre par le patron de Tesla, note par ailleurs que Microsoft a « refusé de payer même un taux réduit pour continuer à avoir accès aux API de Twitter et à ses contenus ». Les API permettent à des entreprises tierces, comme Microsoft, de développer des outils pour ses propres produits (logiciels publicitaires, applications dans le nuage informatique, etc).

« Malgré les limites, les programmes de Microsoft ont accédé aux API de Twitter plus de 780 millions de fois et récupéré plus de 26 milliards de tweets rien qu'en 2022 », assure la lettre, avant de réclamer un audit détaillé. Microsoft a confirmé dans la soirée avoir été sollicité par les avocats de la plateforme sur son « usage antérieur des API gratuits de Twitter ».

LES CLÉS D'ACCÈS

Elles annoncent la mort du mot de passe

Anna Pobllets a passé les dernières années à se donner pour mission de faire des mots de passe une chose du passé, mais les clés d'accès — la technologie qui pourrait les remplacer — n'ont jamais vraiment été sur le point d'être largement adoptées par les consommateurs avant cette année. « Nous voyons de très grands sites comme eBay, Best Buy et Google, qui a annoncé au début mai qu'il prendrait en charge les clés d'accès sur les comptes Gmail », a expliqué Mme Pobllets, responsable du « sans mot de passe » chez 1Password, une société de gestion de mots de passe de Toronto.

« C'est vraiment un point de bascule, lorsque tout d'un coup, un milliard d'utilisateurs peuvent ajouter des clés d'accès (à leur compte Gmail), s'ils le souhaitent. »

La décision de Gmail faisant suite à celles d'Apple, Shopify, Microsoft, DocuSign et PayPal, qui prenaient déjà en charge les clés d'accès — un identifiant numérique qui s'appuie sur une cryptographie qui peut déverrouiller des comptes simplement en « lisant » un visage ou une empreinte digitale sur un téléphone.

Les spécialistes croient que les clés d'accès sont plus sûres que les mots de passe puisqu'elles ne comprennent pas de chaîne de caractères, de chiffres et de symboles à mémoriser, ce qui les rend plus difficiles à pirater. Elles n'ont pas besoin d'être changées et ne peuvent pas être volées par quelqu'un qui les devine ou qui jette un coup d'œil par-dessus l'épaule d'un utilisateur. En outre, il n'y a aucun moyen d'en utiliser une de façon accidentelle ou sur un mauvais site web.

« Les clés d'accès sont si excitantes parce qu'elles sont [...] en fait plus efficaces et plus sûres », a fait valoir Claudette McGowan.

Après 19 ans à la Banque de Montréal et près de trois ans à la Banque TD, Mme McGowan a récemment fondé Protexxa, une plateforme établie à Toronto qui tire parti de l'intelligence artificielle pour identifier et résoudre rapidement les problèmes de cybersécurité des employés.

Au cours de ses années passées dans le secteur bancaire, les mots de passe étaient la principale vulnérabilité.

« Quand les choses déraillaient, ce n'était jamais parce que le cryptage ne fonctionnait pas ou que les pare-feu ne fonctionnaient pas, a observé Mme McGowan. Il y avait toujours un humain au centre du problème. »

Les clés d'accès, cependant, sont une défense contre les attaques d'hameçonnage, où les gens sont dupés en donnant leurs mots de passe aux pirates qui leur envoient des courriels ou des textos avec des pages de connexion se faisant passer pour des entreprises légitimes.

★	PROPRES À PLUSIEURS FORCES	SCANDINAVE	DÉCAMPE	OFFICE	PHRASES SACRÉES EN ASIE	DONNE	NICKEL AU LABO	SCÈNE DE VILAR	ENCHÂSSÉ
QUI DÉSHONORENT	▼	▼	▼	▼	▼	▼	▼	▼	▼
CONFISERIE									
FONT LEUR SÉLECTION							TÊTE DE PROUE	▶	
DÉFONCÉ							EXPLOSE		
DEUXIÈME SUR SEPT			GRILLON	▶					
PLAISANT			NE PARS PAS						
SE GONDOLE				EXQUIS	▶				
CANTINE DES OFFICIERS				PRÉSENTE À TABLE					
GREFFÉE					OUTIL POUR SERRER	▶			
IRRITÉ					JEUNE PREMIERE				
PIÈCES ANTIQUES						AUXILIAIRE CONJUGUÉ	▶		
						TERME DE MODE			
							IL RÉFLÉCHIT	▶	

L'ALPINE A290

Elle ressemble vraiment à une Renault 5 extrême

Alpine a diffusé quelques informations intéressantes sur l'A290 « bêta », un show-car annonçant le premier modèle électrique de série de la division sportive du groupe Renault. Le communiqué officiel parlait déjà d'une « citadine électrique sportive », laissant penser que l'auto se basera sur la future Renault 5 électrique attendue pour l'année 2024 (comme sa cousine d'Alpine).



Et c'est d'autant plus visible dans la courte vidéo que vient de diffuser Alpine sur son compte officiel Twitter. Ce troisième teaser montre la voiture vue de face dans l'obscurité, avec sa signature lumineuse exposée aux yeux de tous. On retrouve exactement le dessin des optiques déjà vues sur le concept-car de la Renault 5 électrique présenté en 2021, avec des feux additionnels ajoutés à la façon d'une voiture de

rallye. Bref, l'Alpine A290 sera sans doute à la Renault 5 électrique ce que la Renault Clio RS était à la citadine « normale » de la gamme du constructeur au losange, une bonne nouvelle sachant que la version sportive thermique a disparu du catalogue de l'auto depuis la fin de sa quatrième génération.

Aussi cool que les Clio RS thermiques ? Après une A110 thermique particulièrement réussie, Alpine parviendra-t-elle à réconcilier les fans de sportives avec la

technologie électrique sur le créneau des citadines qu'on appelait autrefois « GTI » ? Pour cela, elle devra faire mieux que l'Abarth 500e qui déçoit un peu sur le papier avec ses 155 chevaux et son tarif de base à tout de même 43 000€. Hélas, la Française risque de ne pas être donnée non plus maintenant qu'Alpine revendique un positionnement « premium » au sein du groupe Renault...

BMW M1

La seule BMW totalement "Motorsport"

Antithèse absolue du récent BMW XM, la M1 reste dans l'histoire de la marque allemande sa seule vraie super-sportive conçue en intégralité par son département « Motorsport ».

Hélas, sa rareté en fait une machine absolument inabordable aujourd'hui.

Cette BMW M1 de 1979 affiche 71 000 km au compteur. Il y a des autos de tous les genres sur La Centrale, y compris des modèles absolument hors normes qui possèdent de quoi faire frémir le passionné d'automobile. Intéressons-nous à certaines de ces machines spéciales.

En 1978, BMW ose finalement se lancer dans la catégorie des vraies voitures de sport face à Ferrari, Lamborghini ou Maserati. Inspirée du très joli concept-car BMW Turbo de 1972, la M1 affiche un dessin sculptural signé des mains de Giugiaro. Avec son moteur installé en position centrale arrière et



ses proportions de berlinette d'exception, elle s'attaque aux meilleures références sportives de l'époque. Son six cylindres en ligne de 3,5 litres développant 277 chevaux peut paraître modeste par rapport aux V8 et autres douze cylindres de certaines concurrentes, mais ses performances n'ont absolument rien de ridicule. Avec son 0 à 100 km/h abattu en 5,6 secondes, elle bat les Ferrari 308 et 328 à cet exercice. Même la très exclusive 512 BB et son douze cylindres à plat de 360 chevaux se fait

coiffer au poteau ! Ajoutez à cela un châssis entièrement mis au point par le département Motorsport de BMW, celui qui s'occupe depuis peu des versions sportives de la marque, et vous obtenez sur le papier une sportive de rêve incontournable. Le style sculptural est signé Giugiaro. Hélas, la M1 arrive à un moment pas vraiment idéal. Alors que l'industrie essaie toujours de se remettre du choc pétrolier, le prix de vente de la voiture (310 000 Francs soit environ 165 000€ actuels) est jugé trop élevé pour

une BMW face à une Ferrari BB 512i à peine plus chère qu'elle. La BMW M1 se limitera finalement à 455 exemplaires routiers avant de disparaître en 1981. BMW n'a plus jamais osé revenir sur ce segment, même depuis que ses principaux concurrents Audi et Mercedes s'y sont mis (avec les R8, SLS AMG et autres AMG GT). Le constructeur de Munich possède pourtant bien un second modèle conçu à 100% par le département Motorsport dans sa gamme depuis quelques mois, le XM, mais il s'agit d'un gigantesque SUV hybride rechargeable pesant plus de 2,7 tonnes ! Bref, pas tout à fait la BMW M que les fans attendaient, surtout 45 ans après la superbe M1...

LIGIER MYLI ÉLECTRIQUE

L'anti-AMI à prix ennemi, mais avec autonomie

La Renault Twizy, mais surtout, la Citroën AMI, ont défriché le terrain de la voiturette électrique sans permis, accessible dès 14 ans. Ligier, le bien connu fabricant de petites voitures, se lance lui aussi sur le créneau, avec la Myli. Bien plus chère, certes, que l'AMI, elle en offre aussi beaucoup plus, avec le choix côté autonomies. Un essai décalé sur Caradisiac, de la version 8,28 kWh E.PIC.

Essai - Ligier Myli électrique : l'anti-AMI à prix ennemi, mais avec autonomie

De 63 à 192 km d'autonomie La voiturette, ce moyen de mobilité plébiscité à la fois par les personnes d'un certain âge, en zone rurale (souvent des veuves), et par les ados des zones urbaines (50 % de la clientèle), on n'en parlait pas souvent sur Caradisiac, et on n'en essayait encore moins. Mais ça, c'était avant. À l'époque des modèles thermiques, avant que la mobilité électrique ne fasse sa grande entrée sur le marché, avant que Renault ne sorte son modèle Twizy 45, mais surtout, avant que Citroën ne sorte son AMI, qui a posé une sorte de jalon sur le marché de la micromobilité électrique à quatre roues.

Du coup, On s'y est mis, et on a essayé, et même comparé la Citroën AMI. Mais il n'y a pas que nous qui nous y sommes mis. Les constructeurs historiques de voiturettes "sans permis" thermiques ont aussi rapidement emboîté le pas à Citroën, pour proposer des produits plus en rapport avec la tendance lourde à l'électrification du marché. Car oui, il n'y a pas que les autos "normales" qui s'électrifient, les voiturettes aussi désormais, avec des propositions donc chez Renault, Citroën, mais aussi Aixam (e-City, e-Coupé, e-Crossover), et désormais Ligier.

La Myli mesure 2,96 m de long, c'est 55 cm de plus qu'une Citroën AMI, mais ça reste très court. Vue de 3/4 arrière. La lunette peut être entièrement vitrée, ou comme ici, agrémentée de parements en plastique couleur carrosserie.

C'est donc la toute dernière nouveauté de cette marque familiale, qui produit 20 000 véhicules par an, que nous essayons aujourd'hui. La Myli, pour "My Ligier", se veut une petite auto "à la carte", que le client pourra adapter à ses besoins et à ses envies.

Comme la Citroën AMI, et contrairement aux modèles Aixam, qui sont des thermiques adaptés à l'électrique, la Myli est étudiée dès le départ pour être 100 % électrique, avec une bonne intégration de la (ou des) batterie(s), sous le plancher.

De quoi parle-t-on ?

La Ligier Myli est ce qu'on appelle communément une voiturette, ou voiture sans permis, ce qui est à la base un abus de langage. En effet, même si elle est accessible dès 14 ans, sans permis B, il faut tout de même disposer du permis AM pour pouvoir la conduire (ancien BSR). Il faut donc suivre une formation de 8h, théorique et pratique, avec apprentissage des bases du Code de la route, pour s'en porter acquéreur (pour tous ceux nés depuis le 1er janvier 1989).

Google célèbre le 61e anniversaire de l'indépendance de l'Algérie

Le moteur de recherche sur Internet, Google, célèbre, mercredi, le 61e anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale en se parant d'un logo aux couleurs de l'emblème national algérien. A l'instar des années précédentes, le premier moteur de recherche sur Internet a mis en exergue le 61e anniversaire du recouvrement de la souveraineté nationale en arborant le drapeau algérien sur sa page d'accueil principale.

Google a présenté, à cette occasion, ses meilleurs vœux, saluant la lutte du peuple algérien pour sa liberté, et l'Algérie toute entière qui célèbre aujourd'hui, 5 juillet, l'anniversaire du recouvrement de sa souveraineté nationale.

Pour voir les nombreux articles sur cet anniversaire important dans l'histoire de l'Algérie, il suffit de cliquer sur l'emblème national.



Les Enjeux

Eco

Quotidien national de l'économie

Jeudi 06 Juillet 2023 <http://www.lesenjeuxeco.dz>



TRANSPORT AÉRIEN

Une compagnie mexicaine veut acheter 90 Airbus A321neo

La compagnie mexicaine à bas coûts Viva Aerobus souhaite acquérir 90 Airbus A321neo, aux termes d'un protocole d'accord conclu avec l'avionneur européen annoncé mercredi par ce dernier. Si cet accord de principe se transforme en commande ferme, le montant du contrat pourrait atteindre quelque 11,6 milliards de dollars, selon le dernier prix catalogue d'Airbus qui n'a plus été remis à jour depuis 2018.

Ces tarifs étaient indicatifs, les constructeurs d'avions commerciaux consentant souvent à des ristournes en fonction du nombre d'appareils commandés. Viva Aerobus, qui dessert des destinations au Mexique et aux États-Unis, exploite actuellement 74 appareils de la famille A320. Les 90 appareils supplémentaires «permettront de faire croître et de renouveler notre flotte qui restera la plus récente d'Amérique latine», a assuré le directeur de Viva Aerobus, Juan Carlos Zuazua, cité dans un communiqué de l'avionneur.

MDN

Saisie de plus d'un quintal de kif traité en provenance du Maroc

Des tentatives d'introduction de plus d'un (1) quintal de kif traité via les frontières avec le Maroc ont été mises en échec, alors que 19 narcotrafiquants ont été arrêtés et plus de 400.000 comprimés psychotropes saisis dans des opérations menées par des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP), en coordination avec les différents services de sécurité, durant la période du 28 juin au 4 juillet 2023, indique un bilan opérationnel publié mercredi par le ministère de la Défense nationale (MDN).

"Dans le cadre de la lutte contre

la criminalité organisée et en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité lors d'opérations exécutées à travers les Régions Militaires, 19 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction d'un (1) quintal et 64 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, et saisi 422259 comprimés psychotropes", note la même source.

Dans le cadre de la lutte antiterroriste et de la sécurisation des

frontières, un détachement de l'ANP "a saisi un (1) pistolet mitrailleur de type Kalachnikov et une quantité de munitions lors d'une patrouille de reconnaissance à In Amenas, tandis qu'un (01) élément de soutien aux groupes terroristes a été appréhendé dans une autre opération distincte".

A Tamanrasset, In Guezzam et In Amenas, des détachements de l'ANP "ont arrêté 300 individus et saisi 17 véhicules, 137 groupes électrogènes, 80 marteaux piqueurs, 4 détecteurs de métaux, 7,5 tonnes de mélange d'or brut et de pierres, ainsi que des quantités d'explosifs, d'ou-

tils de détonation et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite", détaille le bilan, qui fait état également de "l'arrestation de 6 autres individus et la saisie de 7 fusils de chasse, 81710 unités de diverses boissons et 6 quintaux de tabacs" lors d'opérations distinctes à travers le territoire national.

De même, les Garde-frontières "ont déjoué, en coordination avec les services de la Gendarmerie nationale et des Douanes, des tentatives de contrebande de quantités de carburants s'élevant à 13474 litres à Tamanrasset, Tébessa, Souk Ahras et El-Tarf".

AVEC DES OBJECTIFS CONTRAIGNANTS POUR 2030

L'UE veut s'attaquer au gaspillage alimentaire

La Commission européenne veut imposer aux Vingt-Sept de réduire de 30% d'ici à 2030 les déchets alimentaires des commerces, restaurants et ménages dans l'Union européenne (UE) par rapport à 2020, selon une proposition législative présentée mercredi. Selon les chiffres d'Eurostat, l'UE a généré en 2020 environ 131 kg de déchets alimentaires par

habitant, soit une perte totale estimée à 132 milliards d'euros. Environ un dixième de la nourriture dans les ménages, restaurants et commerces finit par être jetée.

«Un gaspillage à cette échelle alors que 30 millions d'Européens ne peuvent manger un repas de qualité qu'un jour sur deux et que la faim s'intensifie dans le monde est simplement inac-

ceptable», a martelé le vice-président de la Commission Frans Timmermans. Le texte, qui sera débattu par les États et eurodéputés, vise à réduire d'autant l'usage inutile d'eau, d'engrais et d'énergie pour produire, transformer et conserver ces aliments qui finissent dans les poubelles.

Chronique Eco
d'Anouar
El Andaloussi

Les Enjeux de l'IA, Comment préparer les organisations économiques et le système éducatif ?

ChatGPT a mis au-devant de la scène l'IA. Depuis l'apparition du ChatGPT au grand public à la fin de 2022, les médias s'en sont bien servis pour alimenter un débat virtuel sur un objet virtuel devant servir ou desservir l'humanité de manière virtuelle.

ChatGPT a vulgarisé l'intelligence en la mettant à la portée de tout le monde, ça c'est plutôt le côté positif, car une technologie qui reste entre les mains des initiés risque de devenir un instrument de domination. Pour le moment la partie visible de l'IA est celle d'une prédiction de l'avenir à partir du passé ; autrement dit, apprendre par l'expérience pour anticiper sur l'avenir. On nous explique qu'à la base de l'IA, il y a des données stockées et organisées, les Big-Data. L'IA c'est plus que ça tout de même, sinon, on n'aurait pas besoin d'en faire (dans la Com.) une révolution après celle de l'internet. L'intelligence artificielle comme outil de décision n'est pas si nouvelle que ça. Déjà en 1956, Herbert A. Simon vulgarisa l'intelligence artificielle, il sera plus tard Prix Nobel d'économie (1978). Son livre « les sciences de l'Artificiel » (1969) donne un avant-goût à ce que sera l'intelligence artificielle, c'est-à-dire celle que nous commençons à percevoir aujourd'hui. H.A Simon est un grand spécialiste de la Théorie de la Décision, de la systémique et de la Cognition. A ce titre il s'est intéressé à cette idée d'IA pour remplacer les tâches programmables, « prévisibles » et/ou répétitives exécutées par les hommes par des systèmes ou des machines et logiciels. Dans ce domaine, l'IA a beaucoup progressé et son apport pour les décideurs et autres régulateurs est considérable, les SI, les systèmes

experts, la robotique en sont les principaux résultats. La prise de décision fondée sur les prédictions n'est pas non plus nouvelle ; et, de tout temps, le pouvoir a appartenu à ceux qui prévoient, ou qui savent mettre les prévisionnistes à leur service. Ainsi des banquiers qui se servent des prévisions des analystes.

C'est sur la société dans sa globalité que l'IA va opérer des transformations et c'est pourquoi elle donne de l'espoir et en même temps fait peur. Notre société est profondément transformée par la technologie et le numérique. L'erythme d'adoption des technologies est de plus en plus rapide. Les collégiens et lycéens d'aujourd'hui sont les professionnels de demain. Il est urgent de les préparer aux nouveaux métiers du numérique pour leur éviter la voie de garage à leur sortie de l'université ; comme c'est le cas aujourd'hui pour les sciences sociales en Algérie. Que ce soit à travers des études diplômantes à dominante scientifique, ou en portant à leur connaissance toute la palette des métiers du numérique, accessibles sans diplôme d'ingénieur. La priorité sera donc de réformer le système éducatif dans sa globalité. A-t-on fait le bilan du LMD, après plus de 15 ans d'expérience ?

Ceci est le domaine du réel, du raisonnable, de la prise de conscience d'une évolution... Mais sur un autre registre, celui du rêve, du fantasme (mais qui peut devenir réalité à moyen et long terme), on spéculer sur les effets, les impacts, les conséquences... de l'IA sur la société, les personnes, les valeurs, l'éthique, la vie privée, etc. Aujourd'hui, c'est aussi à la mode de dire que l'intelligence artificielle bouleversera l'histoire plus qu'aucune autre invention avant elle. Il faut relativiser.

« Bien des technologies ont bouleversé le monde avant celle-ci : la maîtrise du feu, le levier mécanique, la roue, l'usage du fer et du charbon, l'imprim-

erie, la machine à vapeur, le moteur à explosion, le moteur électrique, le téléphone ; et bien d'autres, apparemment plus modestes, ont apporté des changements au moins aussi importants. A chaque fois, elles ont été utilisées à la fois pour le meilleur et pour le pire, selon l'éthique des sociétés qui les maîtrisaient. Rares sont les technologies révolutionnaires (comme les médicaments antidouleurs ou la pilule contraceptive) dont il a été difficile d'imaginer des usages malins, même s'ils existent. L'art de prévoir n'est pas nouveau... Elle (l'IA) restera, cependant, incapable de prévoir les grandes ruptures, et en particulier de prévoir ce que sera la prochaine grand rupture. Elle est aussi incapable, comme toutes les autres innovations avant elle, d'empêcher des humains d'en faire un mauvais usage et ce n'est pas parce qu'elle usurpe le nom d'« intelligence » qu'elle peut fournir cette garantie : il y a tant de pervers, de méchants, de barbares, parmi ceux qu'on décrit comme « intelligents ». Une IA, comme beaucoup d'innovations, est comme un marteau : elle peut servir à construire, ou à détruire. Le pire n'est pas certain, mais il est possible. L'IA est déjà incroyablement utile, en prévoyant, dans la limite étroite de ce que les données du passé permettent d'analyser, (J. Attali, chronique du quotidien « Les Echos » du samedi 17 juin 2023).

L'IA naissante est en train de faire entrer l'économie mondiale dans l'ère du capitalisme cognitif, « c'est-à-dire, l'économie de la connaissance, de l'intelligence artificielle et du big-data ». L'or noir qu'était le pétrole a son temps ; avec Catgut et ses successeurs, GAFAM et autres, commence le règne de l'or gris. Ne ratons pas cette énième révolution. Le jeu de l'IA doit être compris comme un défi pour le système éducatif, d'abord.